

DioKuan

**Petit dictionnaire d'orthographe  
et de typographie  
pour le sous-titrage**

[www.orthosub.fr](http://www.orthosub.fr)

© DioKuan, mars 2011  
(1<sup>re</sup> version : février 2009.)

## AVANT-PROPOS

TOUTS LES JOURS, des amateurs passionnés consacrent de leur temps au sous-titrage, permettant ainsi à de nombreuses personnes de regarder leurs séries préférées sans devoir attendre une diffusion en France. Il serait déplacé de réclamer de ces amateurs, qui mériteraient une plus large reconnaissance de tous ceux qui profitent de leur travail, un niveau de qualité qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas atteindre. Après tout, contrairement au professionnel, l'amateur détermine lui-même ses exigences et ses ambitions, notamment selon le public qu'il vise et le temps qu'il veut consacrer à cette passion.

Ce petit dictionnaire s'adresse donc surtout aux équipes qui se soucient de la qualité de leurs sous-titres, et plus particulièrement aux traducteurs et aux relecteurs, qui sont censés avoir une bonne maîtrise de la langue française. J'ai la conviction qu'en dehors des erreurs d'inattention, la plupart des fautes d'orthographe ou de typographie peuvent être évitées : les premières correspondent à des difficultés bien connues de la langue française — il suffit généralement d'en prendre connaissance pour y être attentif — tandis que les secondes résultent d'une méconnaissance répandue et compréhensible, à laquelle il n'est pas difficile de remédier<sup>1</sup>. Deux parties composent donc ce dictionnaire : la première rappelle quelques difficultés orthographiques<sup>2</sup> tandis que la seconde est consacrée aux règles orthotypographiques (utilisation des majuscules, de l'italique, etc.).

---

1. Cette méconnaissance se retrouve chez certains professionnels, on en trouvera des exemples sur le site < [www.orthosub.fr](http://www.orthosub.fr) >.

2. Loin de viser l'exhaustivité, je me suis au contraire appliqué à ne répertorier que les erreurs qui peuvent apparaître dans les sous-titres, ce qui explique que des fautes courantes mais se présentant principalement dans d'autres contextes (*voir/voire, etc..., si tôt/sitôt...*) ne sont pas reprises ici.

## Orthographe : les outils de la correction.

Il existe aujourd'hui plusieurs outils qui peuvent aider à débarrasser un texte des scories qu'il contient, et ils peuvent être très utiles, même pour des correcteurs aguerris. Parmi ces aides à la correction, il y a d'abord le correcteur orthographique de Word : utile pour repérer les erreurs grossières (inversions de lettres, doublons, accord des pluriels...), il reste basique (peu de corrections contextuelles) et peu fiable<sup>3</sup>. Viennent ensuite les outils spécifiquement dédiés à la correction automatique, parmi lesquels Cordial, ProLexis ou Antidote. Ces logiciels ne sont certes pas parfaits (seul un jugement critique permet de sélectionner les alertes pertinentes de celles qu'il est préférable d'ignorer<sup>4</sup>), mais leur utilisation avec discernement peut améliorer de façon sensible la qualité des sous-titres, il n'y a donc aucune raison de les écarter. Enfin il y a Internet, qui offre une multitude de sites aux informations et préceptes parfois contradictoires. En cas de doute ou pour trancher des points délicats, « n'allez pas compter sur la Toile pour qu'elle se mouille : elle est définitivement imperméable à ce genre de dilemme et, dans son œcuménisme veule, donne raison à tout le monde » (Bruno Dewaele). Lorsque plusieurs solutions coexistent, il est rare qu'elles puissent être mises sur un pied d'égalité : un examen approfondi permet de retenir celle qui est la plus pertinente. Il serait absurde, par exemple, de prendre le *Dictionnaire de la langue française* de Littré comme référence : il reflète un état de langue ancien (l'édition consultable en ligne est celle de 1877<sup>5</sup>), qui ne correspond pas à celui auquel sont confrontés les sous-titres (parmi les sources d'informations fiables et plus récentes, on peut citer le *Trésor de la langue française* ou la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*<sup>6</sup>).

---

3. Parmi les fausses alertes de Word 2007 : *va-t'en, donnez-m'en* (alors que *va-t-en* ou *donnez-en-moi* ne sont pas soulignés), *ces deux-là* ou *aidez-moi*. Parmi la non-détection d'erreurs simples : *\*l'hache, \*il a mangée, \*il l'a faite tomber, \*à ras-bord...*

4. Avec Antidote RX 7, par exemple, il faut parfois une bonne connaissance de la langue pour discerner les graphies inadmissibles (« des boucles d'oreille »), les règles erronées (« Quand il est apposé à un autre nom, le nom *espion* prend toujours un trait d'union »), trop restrictives (« Une virgule est requise après *Alors* quand il est placé en début de phrase ») ou simplistes... On peut aussi regretter la présentation de doubles orthographes sans discernement ni conseil de « bon usage » (*salaud/salop*), alors qu'une recommandation claire s'imposerait. Pour information, la quasi-totalité des correcteurs professionnels préfèrent ProLexis, mais il beaucoup plus cher qu'Antidote et sa supériorité reste à prouver.

5. En 2004 a paru la première édition du *Nouveau Littré*. Ce dictionnaire s'appuie principalement sur la version abrégée du dictionnaire de Littré (réalisée par Amédée Beaujean en 1874 et parfois appelée *Petit Littré*), son intérêt reste donc limité.

6. L'Académie française n'exerce cependant aucune compétence légale ou réglementaire : on peut toujours discuter ses recommandations (le *Bon Usage* ne s'en prive pas), et il est même judicieux de les ignorer dans certains cas.

Cependant, malgré les nombreux sites de qualité disponibles en ligne<sup>7</sup>, les dictionnaires traditionnels ont encore leur utilité, principalement les dictionnaires des difficultés de la langue française<sup>8</sup> et les deux incontournables que sont le *Petit Larousse illustré* et le *Nouveau Petit Robert*. Ces deux ouvrages n'ont pas les mêmes qualités : en ce qui concerne l'orthographe et la typographie — et c'est un fait peu connu du grand public —, la plupart des maisons d'édition, des journaux, des magazines et des correcteurs professionnels prennent pour référence le *Petit Larousse* ; il est en effet réputé pour être plus rigoureux, plus cohérent dans les choix qu'il opère. C'est aussi un observateur plus impartial de l'usage, notamment en ce qui concerne les graphies issues des rectifications de l'orthographe<sup>9</sup>. Il a enfin l'avantage de regrouper les noms communs et les noms propres en un seul volume.

Le *Petit Robert*, quant à lui, propose des articles plus complets, qui intègrent de nombreux sens, des citations, des synonymes, etc. (en cela, il est proche du *Trésor*). Pour le sous-titrage, étant donné le niveau de langue généralement utilisé et la relative simplicité des dialogues, il est possible, la plupart du temps, de se contenter du *Petit Larousse* (qui doit évidemment être privilégié en ce qui concerne l'orthographe, notamment lorsqu'il y a des flottements dans l'usage), mais le *Petit Robert* peut se révéler utile dans certains cas.

---

7. La bibliographie (p. 54) en répertorie quelques-uns.

8. J'apprécie particulièrement celui de Jean Girodet (*Pièges et difficultés de la langue française*), qui reste ma principale référence. Sur Internet, seule la *Banque de dépannage linguistique* de l'Office québécois de la langue française, avec près de 2 500 articles, propose une solution de remplacement acceptable (<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html>).

9. En France, les rectifications de l'orthographe, édictées par le Conseil supérieur de la langue française en 1990, ont été peu suivies (beaucoup, même parmi les enseignants, n'en ont jamais entendu parler). Or, en 2009, le *Petit Robert* intégrait déjà 61 % des graphies rectifiées, tandis que le *Petit Larousse* n'en intégrait que 39 % (la liste complète des mots concernés est citée en annexe). Comme le résume Bruno Dewaele sur son blog (<http://alafortunedumot.blogs.lavoixdunord.fr/archive/2008/10/10/un-krach-peut-en-cacher-un-autre.html>), non sans ironie : « Le *Petit Robert* 2009 a, de son propre chef, résolu d'admettre, voire de conseiller, ce que jusqu'ici il n'avait fait que mentionner. N'allez pas croire pour autant — Alain Rey s'en défend dans sa mise au point liminaire — que l'on joue là “les réformateurs par principe” : si *acupuncture* l'emporte dorénavant sur *acupuncture*, c'est que l'usage, toujours lui, est en faveur du premier. Reste à savoir à quelle aune on l'évalue : la Toile consacre dix fois moins de pages francophones au favori du Robert qu'à la graphie traditionnelle. [...] Robert fait son marché sur les étals de la réforme, retenant ci, rejetant ça, sous le couvert d'une méthode qui, en réalité, ressemble beaucoup au fait du prince. Car l'usage qu'il invoque — ô surprise ! — n'est pas celui de Larousse. Chez ce dernier, les formes rectifiées, égrenées par acquit de conscience en onze interminables pages, ne figurent quasi jamais, elles, à la nomenclature et devinez pourquoi ? Parce qu'elles n'ont pas été “entérinées” par l'usage, pardi ! La preuve est faite que Robert et Larousse ne vivent pas dans le même monde [...]. »

## Règles typographiques : entre tradition et adaptation.

En ce qui concerne les règles typographiques, il faut rappeler qu'il n'existe pas de « code » typographique, de règles *stricto sensu*, uniquement des marches, des usages qui divergent (il existe heureusement un consensus sur de nombreux points). Les meilleurs guides en la matière sont *Orthotypographie* (dictionnaire inachevé de Jean-Pierre Lacroux) et le *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, et mon guide leur doit beaucoup.

Cependant, en raison des contraintes spatio-temporelles des sous-titres, il est parfois nécessaire de s'écarter des règles traditionnelles, de tolérer des licences typographiques qui seraient inacceptables dans d'autres contextes... Mais dans quelle mesure ? Je ne prétends pas avoir la légitimité d'en décider seul, c'est pour quoi j'ai veillé à faire précéder mes suggestions du symbole ∅.

Le milieu du sous-titrage (et de l'audiovisuel en général) reste tributaire de logiciels dépassés du point de vue des possibilités typographiques et qui évoluent peu, contrairement à ceux dédiés à l'édition (Indesign ou Xpress) qui sont très performants et permettent des réglages fins. L'application des règles typographiques dans les sous-titres rencontre donc de nombreux obstacles, parmi lesquels le codage des caractères, la fonte utilisée, le format du fichier de sous-titres, le logiciel utilisé pour l'éventuelle incrustation ou pour la lecture de l'épisode, etc.

Le codage des caractères est probablement le principal obstacle au respect des règles<sup>10</sup> : le nombre de caractères disponibles dépend en effet directement de ce paramètre. Le codage le plus basique (ASCII) contient moins de 100 caractères utilisables (si on retire les 32 premiers caractères, réservés aux opérations spéciales) : l'apostrophe est dactylographique, les ligatures (*æ*, *Œ*), majuscules accentuées et tirets sont absents, de même que certains symboles (celui de l'euro, par exemple). Ce codage a servi de base à toutes les autres normes, en particulier à Latin-1 (ISO 8859-1), qui, avec un peu plus de 150 caractères, ne change que partiellement la donne (il intègre les majuscules accentuées, mais les ligatures, l'apostrophe typographique et les tirets sont toujours inexistant<sup>11</sup>). Par la suite a été créé Unicode, une norme qui élimine toutes les limitations et qui permet enfin de sortir des problèmes de compatibilité que pose la multiplication des codages. Cependant de nombreux logiciels utilisent encore des codages anciens

---

10. Pour une introduction aux questions de codage, voir *Unicode, écriture du monde ?* (<http://www.cairn.info/revue-document-numerique-2002-3.htm>) et plus particulièrement, pour les normes qui ont précédé Unicode, l'article de Jacques André (« Caractères, codage et normalisation : de Chappé à Unicode »).

11. Le codage Windows-1252 (parfois appelé ANSI, à tort), est plus satisfaisant : la trentaine de caractères qu'il possède en plus comble les lacunes de Latin-1, mais c'est un codage propriétaire (et Microsoft ne l'utilise plus).

et limités, pauvres en options, notamment parce que les sous-titres demeurent dans une chaîne dématérialisée (ils ne sont pas destinés à l'impression). Et même si l'ensemble du secteur audiovisuel n'utilisait que des logiciels compatibles avec Unicode, il faudrait sans doute du temps avant de voir les habitudes changer. Il y a longtemps, par exemple, que les contraintes techniques qui rendaient l'accentuation des majuscules difficile, voire impossible, ont disparu, or beaucoup de personnes pensent encore que la non-accentuation des majuscules constitue la norme. Les mentalités évoluent lentement, et il en va de même dans le sous-titrage : comment justifier aujourd'hui la diffusion de sous-titres sans ligatures orthographiques, avec des apostrophes dactylographiques et des traits d'union à la place des tirets pour indiquer les changements de locuteur lorsque les logiciels utilisés ne sont pas limités au Latin-1 ? Il y a peut-être un manque de volonté, sans doute aussi une certaine ignorance, mais les acteurs du sous-titrage amateur<sup>12</sup> pourraient facilement être précurseurs de changements salutaires en ce domaine.

Du côté du *fansub* (je désigne, par ce terme, uniquement le sous-titrage d'*anime*), les sous-titres sont incrustés dans la vidéo (on parle de *hardsub*, par opposition au *softsub*, qui diffuse des fichiers de sous-titres séparés). Ce procédé a des désavantages (corrections fastidieuses, aucun réglage possible sur les sous-titres lors de la lecture, etc.), mais les sous-titreur·s n'ont pas à se soucier d'éventuelles incompatibilités<sup>13</sup> et peuvent plus facilement réaliser des sous-titres conformes aux règles typographiques. La situation est différente pour les sous-titreur·s qui font du *softsub* : le format SRT, souvent utilisé, est trop limité (il est impossible de mettre un texte en italique sans passer par une astuce : des balises HTML que certains éditeurs de sous-titres ou lecteurs vidéo ne peuvent interpréter correctement). Néanmoins certains points typographiques déjà cités, relevant strictement du codage des caractères, pourraient être améliorés.



---

12. Dans le milieu professionnel (pour la diffusion télévisée, notamment lorsque les sous-titres sont diffusés via le télétexte), les limitations sont plus nombreuses. Ainsi, Arte se conforme à la norme UER-N19 et n'autorise qu'un nombre limité de caractères (sont absents le *æ*, le tiret et les majuscules accentuées) et l'apostrophe est dactylographique. Le format DVB Subtitling est beaucoup plus riche en caractères, mais il n'est pas utilisé par toutes les chaînes.

13. Il peut y avoir des limitations, mais elles sont rares : ainsi, le format ASS (successeur du SSA) permet de créer des effets complexes sur le texte et possède une gestion des styles avancée (ombres, rotation, distorsion, positionnement et déplacement, couleurs...), mais il n'existe aucune balise pour mettre un caractère en exposant, ce qui est quelque peu surprenant...

## **Symboles et abréviations.**

→ *Mot* Voir ce mot pour des informations complémentaires ou annexes.

\**mot* Forme erronée ou déconseillée.

◇ Recommandation personnelle.

*Acad.* *Dictionnaire de l'Académie française* (9<sup>e</sup> édition).

*BU* *Le Bon Usage* (Grevisse et Goosse, 14<sup>e</sup> édition, 2007).

*IN* *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale.*

*PL* *Le Petit Larousse illustré* (édition 2010 millésimée 2011).

*PR* *Le Nouveau Petit Robert* (édition 2010 millésimée 2011).

*RO* Rectifications de l'orthographe (Journal officiel, 1990).

*TLLF* *Trésor de la langue française* (version en ligne).

## ORTHOGRAPHE

**À** • La préposition *à* doit normalement se répéter devant chaque complément : *J'ai demandé à Jacques et à Jean de venir* (et non \**à Jacques et Jean*), *il ne pense qu'à boire et à jouer* (et non \**qu'à boire et jouer*). *Je ne vais pas t'inviter à entrer, à manger et à discuter* (plutôt que \**à entrer, manger et discuter*). Cependant, si les compléments désignent des choses appartenant à une même catégorie, on peut ne pas répéter *à* : *Il l'a envoyé à ses parents, amis et connaissances*. • On écrit *à vélo* et *à moto* (et non \**en vélo, \*en moto*). • *À ce que* (→ *Que*) • *D'ici (à) lundi* (→ *Ici*).

**AFFAIRE, À FAIRE** • Ne pas confondre *avoir affaire à quelqu'un* et *avoir à faire quelque chose* : *tu auras affaire à moi, il a eu affaire au directeur*, mais : *j'ai à faire, j'ai une traduction à faire*. • Avec *affaire* au pluriel : *un homme d'affaires*.

**ALTERNATIVE** • Une alternative est une situation dans laquelle on doit choisir entre deux décisions, deux solutions : *Ma seule alternative : fuir ou mourir* (et non \**Mes seules alternatives...* : s'il y avait deux alternatives, il y aurait quatre possibilités). • Il est préférable de ne pas donner à *alternative* le sens, calqué sur l'anglais, de « solution de rechange, de remplacement », et d'écrire : *Il n'y avait pas d'autre option* ou *d'autre choix* ou *d'autre solution...* (et non \**d'autre alternative*). À plus forte raison, traduire le mot anglais *option* par *alternative* est illogique, même si cela peut paraître plus distingué.

**AMENER, APPORTER** • Ces deux verbes sont souvent confondus dans la langue orale. *Amener*, c'est faire venir avec soi, conduire ce qui peut être déplacé sans être porté (implique un contact avec le sol, s'utilise généralement avec les êtres animés) : *Je t'amènerai demain à l'école, nous amènerons des amis*. • *Apporter*, c'est porter avec soi, sur soi (absence de contact avec le sol, s'utilise généralement avec des objets inanimés) : *J'apporterai le dessert, il m'a apporté le bébé*. • Même distinction avec *ramener* et *rappporter*.

**AMENER, EMMENER** • Deux verbes opposés. *Amener*, c'est faire venir avec soi (l'accent est mis sur la destination du mouvement) : *Il a amené son fils à l'école*. *Emmener*, c'est faire partir, faire quitter un lieu avec soi (l'accent est mis sur l'éloignement par rapport au lieu considéré) : *Je t'emmènerai à l'étranger*. • Même distinction avec *apporter* et *emporter*.

**ANTI-** • Les mots composés du préfixe *anti* s'écrivent normalement sans trait d'union : *anticrise, anti-allergique, antidiabétique, antibactérien, anticommuniste...*

Exceptions : lorsqu'il s'agit d'un mot composé (*anti-sous-marin*), lorsque le deuxième élément commence par un *i* (*anti-inflammatoire*) ou qu'il s'agit d'un nom propre ou d'un sigle (*anti-Sarkozy*, *anti-UV*). • Cependant, dans l'usage, malgré l'avis et les recommandations des spécialistes, *anti-* est souvent relié par un trait d'union au mot qui le suit, d'autant plus s'il s'agit d'une création formée « pour la circonstance » (certains considèrent que c'est le cas lorsque le mot n'est pas dans les dictionnaires).

**APPELER** • Les verbes comme *appeler* ou *jeter* doublent la consonne *l* ou *t* devant un *e* muet (c'est-à-dire si l'on entend le son [è]) : *j'appelle*, *tu jettes*.

**APRÈS-MIDI** • Ce mot a longtemps été féminin. De nos jours, c'est le masculin qui est le genre usuel et que recommande *Acad.* • Pluriel : *après-midi* (ou *après-midis* [RO]).

**APRÈS QUE** • Contrairement à *avant que*, le verbe qui suit *après que* se met logiquement à l'indicatif. Pour se rendre compte de l'incohérence du subjonctif, on peut remplacer *après que* par des locutions similaires (*une fois que*, *dès que*, *lorsque*, *quand*) : *Je pourrai partir dès qu'il aura terminé* (et non \**dès qu'il ait*), *il est tombé lorsque je suis parti* (et non \**lorsque je sois parti*). Dans ces phrases, le subjonctif est impossible ; il en va de même quand on utilise *après que* : *Je partirai après qu'il aura terminé*, *il est tombé après que je suis parti*, *il nous parlait d'elle après que ses parents étaient parti*. • ♦ Cela dit, il serait vain de condamner trop rigoureusement le subjonctif, entre autres dans les sous-titres, alors que l'usage écrit et oral l'utilise largement. C'est devenu un usage acceptable, quoi qu'en disent les « gendarmes des lettres ». Cependant, dans la plupart des cas, on peut contourner la difficulté en reformulant : *après son départ* au lieu de *après qu'il est parti*, *après m'avoir dit* au lieu de *après qu'elle m'a dit*, etc.

**-AR, -ARD** • Pas de *d* final à *cauchemar* (bien qu'on écrive *cauchemarder*), *raconter*, *hangar*, *canular*, *bazar*... Ne pas se laisser influencer par le suffixe péjoratif *-ard* (*chauffard*, *richard*, *papelard*...) ou par l'orthographe d'autres mots (*renard*, *poignard*, *montagnard*, *brouillard*...). → *Rancart*, *rencard*.

**AU-** • Les noms composés de *au* s'écrivent avec un trait d'union : *au-devant*, *au-delà*, *au-dessus*, *au-dehors*, *au-dessous*, contrairement à ceux composés de *en* : *en dessous*, *en deçà*, *en dehors*, *en dessus*.

**AUCUN** • Ne s'emploie au pluriel qu'avec les rares noms qui n'ont pas de singulier (*sans aucuns frais*, *aucunes fiançailles*...) ou qui changent de sens au pluriel (*aucuns gages*...), ainsi que dans *d'aucuns* (signifiant « certains, plusieurs »).

**AUSSI, NON PLUS** • *Aussi* s'emploie dans les phrases affirmatives ; *non plus*, dans les phrases négatives. *Tu aimes ce film, moi aussi. Tu ne l'aimes pas, moi non plus.*

**AVANT QUE** • Toujours suivi du subjonctif. • Le *ne* explétif est facultatif, même s'il est fréquent lorsque le verbe exprime une obligation, un ordre, une crainte : *Il faut que nous finissions avant qu'il (n')arrive.*

**AVÉRER** • *S'avérer que* (+ indicatif) ou *s'avérer* (+ adjectif) a le sens de « se révéler, apparaître, se montrer » : *Il s'avère que vous avez raison. Ces mesures se sont avérées inutiles.* • Les puristes critiquent les tours « s'avérer vrai » (pléonisme) et surtout « s'avérer faux »<sup>14</sup>. Ces condamnations ne se justifient qu'au nom de l'étymologie (*verus*, « vrai ») qui a donné le sens premier d'*avérer* (« faire apparaître comme vrai, donner comme certain »), que l'on retrouve par exemple dans : *Cette hypothèse est avérée, c'est un fait avéré.* Cette étymologie n'étant plus ressentie par les locuteurs, il est illusoire, comme le montre *BU*, de refuser ces tournures qui sont parfois utilisées par de bons écrivains. Ceux qui veulent les éviter pourront généralement remplacer *avérer* par *se révéler*, *se montrer*, *apparaître* ou *être*.

**AVOIR L'AIR** • Accord avec le sujet au sens de « sembler, paraître » : *Elles ont l'air sérieuses.* Plus rarement, on peut faire l'accord avec *air* (au sens de « mine, apparence ») : *Elles ont l'air sérieux.* (Petite astuce pour mieux choisir : dans le premier cas, on peut dire *Elles ont l'air d'être sérieuses* ou *Elles m'ont l'air sérieuses* ; dans le second, on peut dire *Elles ont un air sérieux.*)

**AYANT** • Pas de trait d'union et *s* à *ayant* dans : *des ayants droit, des ayants cause.*

**BÂILLER, BAYER** • On écrit *bayer* dans l'expression figée *bayer aux corneilles*, *bâiller* dans les autres cas : *bâiller de sommeil ou d'ennui, une porte qui bâille...*

**BAIN** • Au pluriel : *salle de bains*. L'usage a hésité et s'est modifié dans le temps, mais le pluriel est aujourd'hui la seule forme répertoriée par *Acad.*, *PL* et les dictionnaires des difficultés (*PR* met un pluriel à l'entrée *bain*, bien qu'il indique encore, à l'entrée *salle* : « salle de bain(s) »). Au singulier : *serviette de bain* et *maillot de bain*.

**BALADE, BALLADE** • Avec un seul *l* quand le terme désigne la promenade : *faire une balade, se balader, un baladeur.* • Avec deux *l* au sens de « petit poème » ou de « morceau qui accompagne ce poème ».

---

14. « On évitera le non-sens : Cette nouvelle s'est avérée fausse » (*Acad.*) ; « (Abusif et critiqué) *S'avérer faux, inexact* » (*PR*).

**BIEN QUE** • Se construit normalement avec le subjonctif. Faire attention lorsque la distinction ne se fait qu'à l'écrit : *bien que j'aie réussi, bien qu'il l'eût vaincu* (et non *\*bien que j'ai réussi, \*bien qu'il l'eut vaincu*).

**ÇA, ÇÀ** • À l'impératif, *ça* n'est jamais joint par un trait d'union au verbe : *Prends ça ! Montre-moi ça !* (et non *\*Prends-ça ! \*Montre-moi-ça !*). • *Çà* n'est plus employé comme interjection aujourd'hui (il faut écrire : *Ça alors !*), mais il subsiste encore, en tant qu'adverbe de lieu, dans les locutions *ça et là* et *en deçà*. Dans tous les autres cas, c'est *ça* qui doit être utilisé.

**CAS** • *Au cas où, dans le cas où, pour le cas où* sont suivis du conditionnel (plus rarement de l'indicatif) : *Au cas où il serait impossible de le voir. Dans le cas où il pleut, nous restons ici.*

**CAUSE** • *À cause de, grâce à* (→ *Grâce*).

**C'EST, CE SONT** • Normalement, on évite d'écrire *c'est* devant un nom pluriel : *Ce sont des fleurs*. Exceptions : s'il y a inversion (*Est-ce des fleurs ?* et non *\*Sont-ce... ?*), avec une indication de quantité (*C'est dix euros*) et devant *nous* et *vous* (*C'est nous qui partons*). • ◇ Dans les sous-titres, pour retranscrire le langage familier, il n'est pas déraisonnable d'accepter *c'est* ou *c'était* : *c'est eux qui partent, c'était ses frères, c'est des enfants turbulents*.

**CECI, CELA** • *Ceci* renvoie à ce qui suit (dans le discours); *cela*, à ce qui précède : *Tu as eu un accident, cela a dû t'affecter, mais je voudrais te dire ceci : ne te décourage pas*. On dira donc logiquement *cela dit* (jamais *\*ceci dit*). → *Voici, voilà*.

**CENDRE** • Au pluriel dans *mettre en cendres* ou *réduire en cendres*.

**CENSÉ, SENSÉ** • Bien distinguer  *censé* (= supposé) de *sensé* (= qui est raisonnable, qui a du bon sens) : *Tu n'étais pas censé venir. Ce sont des propos sensés*.

**CENT** • *Cent* reste invariable quand il n'est pas multiplié : *cent deux, cent vingt-trois...* Il prend la marque du pluriel quand il est multiplié et qu'il n'est pas suivi d'un autre nombre : *cinq cents* (mais : *cinq cent dix*).

**CHAMP** • Pas de *s* au singulier. • Distinguer *sur-le-champ* (= immédiatement, tout de suite) de *sur le champ* : *Des brigands ont installé leur campement sur le champ, allez les déloger sur-le-champ !*

**CHANCE** • S'utilise avec une probabilité heureuse : *Ce projet a des chances de marcher* (et non *\*risque de marcher*), *il y a des chances qu'il réussisse*. Pour une chose fâcheuse, on utilise *risque* et *risquer* : *Ce projet risque d'échouer* (et non *\*a des chances d'échouer*).

**CHARGÉ** • En français, on dit *il est chargé de* ou *responsable de*. Ne pas traduire l'anglais *in charge of* par *en charge de*.

**CONNEXION** • Avec un *x*. Ne pas conserver la graphie anglaise *connection* (mot qui doit être traduit, la plupart du temps, par *rapport, relation, lien...*).

**CONSÉQUENT** • Ne pas mélanger les locutions *en conséquence* et *par conséquent* (\**par conséquence, \*en conséquent*).

**CONVENIR** • Se conjugue normalement avec l'auxiliaire *être* au sens de « tomber d'accord, décider ensemble » : *Nous étions convenus d'y aller ce matin*, et avec l'auxiliaire *avoir* au sens de « plaire, être approprié à » : *Cet appartement m'a convenu, je l'ai pris*. • ♦ Pour suivre le registre de l'oral, *avoir* peut être utilisé dans les deux cas (même si *Acad.* le condamne : « On ne doit pas dire et moins encore écrire : *nous avons convenu de*, mais *nous sommes convenus de* »).

**COULEUR (ADJECTIFS DE)** • Employé seul, l'adjectif de couleur s'accorde : *des roses blanches*. • Si l'adjectif est composé ou modifié par un autre mot, il reste invariable : *des feuilles vert-jaune, une assiette vert pomme, des chemises bleu foncé*. • Les noms employés comme adjectifs (*marron, or, argent, azur, ocre, pistache, kaki, crème, indigo, cerise...*) restent invariables, à l'exception des adjectifs *rose, pourpre, écarlate, fauve, mauve, incarnat*. • Des *drapeaux verts et bleus* (= drapeaux verts + drapeaux bleus) ne sont pas des *drapeaux vert et bleu* (drapeaux bicolores).

**COUR, COURS, COURT** • *Cour* dans *la cour de la ferme, la cour du roi*. • *Cours* dans *donner libre cours à, suivre son cours, le cours du dollar*. • *Court* dans *être à court de, prendre de court, couper court à, tourner court, un court de tennis*. • *Court* est toujours invariable dans *coupé court* : *Il porte les cheveux coupés court*.

**CRU, CRÛ** • *Cru* = qui n'est pas cuit (*une viande crue*); produit vinicole (*un grand cru de Bourgogne*); participe passé du verbe croire (*j'ai cru que tu m'avais menti*). • *Crû*, participe passé du verbe *croître*, est plus rare. → *Du, dû*.

**DAVANTAGE** • Ne pas confondre l'adverbe *davantage* (= plus) et *d'avantage* (= de privilège, d'intérêt) : *Il faut travailler davantage. Je ne demande pas d'avantage en retour*.

**DE** • La préposition *de*, comme *à* et *en*, se répète ordinairement devant plusieurs mots coordonnés ou juxtaposés : *Il parle de tout et de rien. Des champs de blé, de seigle, d'avoine. Une série d'erreurs et de fausses manœuvres*. • La répétition n'est pas requise dans les locutions figées ou dans l'expression d'une quantité approximative (avec *ou*) : *Un ingénieur des Ponts et Chaussées. Un groupe de cinq*

*ou six personnes.* • *Que* ou *que de* : devant un infinitif et après *c'est que*, *c'est mieux*, *plutôt que*, le *de*, quoique plus fréquent, est facultatif : *Il vaut mieux être seul que d'être mal accompagné* (ou : *qu'être...*). *Plutôt mourir que de vivre sans espoir* (ou : *que vivre...*).

**DÉCADE, DÉCENNIE** • À l'origine, *décade* ne signifiait que « dizaine ». Au début du XX<sup>e</sup> siècle, sous l'influence de l'anglais, il a désigné une période de dix ans (ce qui n'a rien d'illogique). Aujourd'hui, les sens sont bien définis : *décade* = dix jours ; *décennie* = dix ans. Il ne faut donc pas traduire l'anglais *decade* par *décade*.

**DEMI, IE** • Toujours invariable lorsqu'il est relié à un nom ou un adjectif par un trait d'union : *une demi-heure*, *des demi-cercles...* • *Et demi* prend la marque du féminin, pas celle du pluriel : *trois heures et demie*, *deux kilos et demi...*

**DIGITAL** • En français, *digital* désigne ce qui appartient aux doigts : *une empreinte digitale*. Attention à la traduction du mot anglais *digital*, qui doit être traduit par *numérique* : *musique numérique*, *affichage numérique...*

**DONT** • Comme *dont* équivaut à *de qui*, *de quoi*, *duquel...*, il ne faut pas l'employer après *c'est de* : *C'est d'un bon traducteur que nous avons besoin*. *C'est de toi qu'on parle* (et non *\*dont nous avons besoin*, *\*dont on parle*). S'il n'y a pas de *de*, *dont* est obligatoire (avec les verbes qui se construisent avec un complément indirect) : *L'argent dont j'ai besoin* (et non *\*que j'ai besoin*). *C'est ce dont il est question* (et non *\*qu'il est question*).

**DU, DÛ** • Ne pas confondre *du* (= de le) avec *dû* (participe passé de *devoir* ou nom masculin). *J'ai dû manger du pain*. *La somme due*. *Payer son dû*. • Ne pas traduire l'anglais *due to* par *dû à* (*aux*), mais par *en raison de*, *à cause de*, *du fait de*, *par suite de...* : *En raison du mauvais temps, nous ne sommes pas sortis* (et non *\*Dû au mauvais temps*).

**EH, HÉ** • Les différences d'utilisation qui séparent *hé* de *eh* sont ténues. En général, *eh* est plus fréquent. *Hé* s'utilise avec des nuances d'ironie ou d'approbation, ou pour le ricanement. Pour interpeller, *hé* est plus fréquent que *eh* : *Hé ! toi, viens ici ! Eh ! attention, vous allez tomber ! • Eh bien, eh oui* (et non *\*et bien*, *\*et oui*) : *Eh bien, je ne comprends toujours pas. Eh oui ! il a réussi ! • Remarque.* — La plupart du temps, le contexte ou l'intonation rend facultative la retranscription des interjections, surtout quand elles sont isolées.

**ÉLISION (NOMS PROPRES)** • L'élision du *e* devant les prénoms et noms commençant par une voyelle se fait normalement (de la même manière qu'elle se fait

devant les noms communs commençant par une voyelle : *l'étoile, d'être...*) : *le discours d'Éric, je sais ce qu'Anne a fait*<sup>15</sup>. Il y a toujours eu des hésitations avec les noms commençant par la lettre *h*. L'élosion doit normalement se faire avec un *h* muet (*d'Henri, qu'Hubert, d'Haïti*), mais pas avec un *h* aspiré<sup>16</sup> (*la Hollande, de Hongrie*). Il est néanmoins difficile d'édicter une règle systématique, surtout pour les noms étrangers (on trouve de nombreux *h* aspirés dans les noms de lieux ou de personnes des pays étrangers, mais la disjonction a parfois du mal à s'imposer) : on trouve par exemple *de Hollywood (PL)* ou *d'Hollywood (PR)*, *d'Hamlet (PL)* ou *de Hamlet (PR)*, etc.<sup>17</sup>.

**EN** • Se répète devant plusieurs mots coordonnés ou juxtaposés (comme les prépositions *à* et *de*) : *vivre en paix et en harmonie; en chantant, en buvant et en mangeant; en Italie et en Suisse; je suis fort en biologie et en chimie*. • *En* ne peut être suivi de *le* ou de *les*, il faut parfois recourir à *au, aux* ou, plus rarement, à *dans* : *croire en Dieu et au Saint-Esprit* (ou *et en l'Esprit saint*), *il croit dans le diable* (ou *au diable*).

**ENTRE-** • La plupart du temps, les verbes formés avec *entre* s'écrivent sans trait d'union : *entrecouper, entrecroiser, entrebâiller*<sup>18</sup>. Certains mots et verbes peuvent néanmoins s'écrire avec un trait d'union : *entre-temps, s'entre-déchirer, s'entretuer, s'entre-détruire, un entre-deux* (RO : *entretemps, s'entredéchirer, s'entretuer, un entredeux*), *l'entre-deux-guerres...* • Pas de trait d'union dans *entre nous, entre eux, entre vous* • On écrit *entre autres* (et non \**entre autre*).

**ET** • Normalement, *et* ne peut coordonner que des éléments de même nature grammaticale ou des expressions de même structure : *Il aime le tennis et la lecture* ou *Il aime jouer au tennis et lire* (mais pas : \**Il aime jouer au tennis et la lecture* ni \**Il aime le tennis et lire*). ◊ Dans les sous-titres, il est parfois judicieux de déroger à cette règle si la forme considérée comme correcte est trop lourde.

15. « On observe quelquefois que l'élosion du *e* n'est pas faite devant un nom propre par une sorte de retenue respectueuse (*Il n'y a que Auguste*, pour : *Il n'y a qu'Auguste*). Cela ne se justifie pas. » (A. Jouette, *Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite*). *BU* remarque aussi qu'il y a « une certaine tendance à faire la disjonction devant les noms propres de personnes, surtout après *que*, notamment lorsqu'ils sont courts, lorsqu'ils sont homophones d'autres mots, et aussi lorsqu'ils ont des consonances étrangères » (§ 50).

16. En réalité, en français, tous les *h* sont muets : pas un seul n'est aspiré ou expiré (« muet » et « aspiré » sont des qualificatifs peu appropriés mais utilisés par convention).

17. *BU* (§ 48) cite de nombreux cas (par exemple : *de Hitler* serait plus fréquemment observé que *d'Hitler*, mais ce serait l'inverse avec *que*).

18. Il existe des divergences entre les dictionnaires : *s'entr'égorger (PL)*, *s'entre-égorger* ou *s'entrégorger (PR)*, cette dernière graphie étant aussi celle des RO).

**ÉTANT DONNÉ** • Quand cette locution est placée avant le nom, l'invariabilité est recommandée (selon *Acad.* et les dictionnaires des difficultés, quoique *BU* donne des exemples contraires) : *Étant donné les circonstances, nous devons agir. Étant donné l'urgence de la situation, on n'a pas le choix.*

**ÉVÈNEMENT, ÉVÈNEMENT** • L'accent grave est aujourd'hui admis et de plus en plus fréquent (on écrit aussi *évènementiel* ou *événementiel*).

**EXCEPTÉ** • Invariable devant le nom : *Tous étaient là, excepté mes deux cousines. On ne voyait rien, excepté les flammes.* Variable quand il est placé après le nom : *Toutes les fleurs, les roses exceptées.*

**FOND, FONDS, FONTS** • Le *fond* est la partie la plus basse d'une chose, et au figuré, ce qui se révèle l'élément intime, véritable : *aller au fond des choses, au fond, dans le fond, elle a un bon fond...* • *Fonds* désigne un capital ou un bien immobilier : *vendre son fonds de commerce, bailleur de fonds...* Au figuré : *un fonds inépuisable de patience, il a un grand fonds de savoir...* • Les *fonts baptismaux* (toujours au pluriel) désignent le bassin placé sur un socle et destiné à l'eau du baptême.

**FUTUR** • C'est sous l'influence de l'anglais que *futur* est abusivement utilisé pour *avenir*. Dans la plupart des cas, lorsqu'il s'agit du nom, il est préférable de traduire *future* par *avenir* : *l'avenir de nos enfants, dans un proche avenir, lire l'avenir dans les cartes...* • *Futur* est tout à fait usuel en tant qu'adjectif, au sens de « qui appartient à l'avenir » : *les générations futures, besoins actuels et futurs, sa future épouse, un futur champion...*

**GÈNE, GÊNE** • Ne pas confondre *un gène* (= segment d'ADN) avec *une gêne* (= sensation de malaise).

**GENRE** • On écrit indifféremment *ce genre d'homme* ou *ce genre d'hommes*, selon que l'on insiste sur l'unicité de l'être ou sur la catégorie.

**GENRE DES NOMS** • Sont masculins : *amiante, alvéole, ambre, ancre, apogée, arcane, astérisque, augure, effluve, orbe, soldes* (au sens de « vente au rabais »), *succube, tentacule*. Sont féminins : *acné, échappatoire, anagramme, interview, oasis, stalactite, volte-face*. Les hésitations n'épargnent pas le vocabulaire du *fansub* : *un ou une anime ? Un ou une team ?* (Selon Reverso ou Word, *team* serait masculin.)

**GRÂCE** • *Grâce à* ne s'utilise qu'avec des événements heureux : *Grâce à toi, j'ai gagné cent euros* (et non *\*Grâce à toi, j'ai eu un accident*). En parlant d'un mauvais résultat, on utilise *à cause de, par la faute de, en raison de* : *À cause de ce tir raté, ils ont perdu le match* (→ *Chance*).

**GRAND** • Employé adverbialement devant *ouvert*, on accorde *grand* en genre et en nombre (*des portes grandes ouvertes*). Quand il est employé avec le verbe *ouvrir*, *BU* (§ 963) dit qu'il est le plus souvent variable (*ouvrir (toute) grande la fenêtre*), mais l'invariabilité n'est pas fautive. • Trait d'union dans *pas grand-chose, grand-père, grand-mère, grands-parents* (mais : *grand frère*).

**HABILETÉ, HABILITÉ** • L'*habileté* est la qualité d'une personne habile : *ton habileté à ce jeu est surprenante*. • L'*habilité* est un terme juridique vieilli qui désigne la capacité légale : *l'habilité à succéder* (avec le verbe : *il est habilité à passer ce marché*).

**ICI** • *Ici-bas* mais *ici même*. • Avec *d'ici* au sens temporel, on ajoute normalement la préposition *à* lorsqu'on exprime une échéance (*d'ici à Noël, d'ici au 15 février*), mais pas s'il s'agit d'un délai (*d'ici deux semaines, d'ici une dizaine d'années*)<sup>19</sup>. Mais on dit toujours *d'ici là* et *d'ici peu*. • Avec un sens spatial, *d'ici à* est plus correct : *d'ici à la maison, il y a cent mètres*.

**IMPÉRATIF** • Règle générale : pas de *s* final pour les verbes du premier groupe et quelques autres verbes : *chante, aime, marche, va, cueille, ouvre, aie, offre...* Cependant, un *s* apparaît devant les pronoms *en* et *y* pour des raisons d'euphonie : *parles-en, jettes-en, penses-y, vas-y...* • Le trait d'union doit se mettre entre tous les pronoms personnels postposés s'ils dépendent de l'impératif : *laisse-toi faire, mets-les là, dis-le-moi, allez-vous-en, donne-les-nous...* Si le pronom se rattache à l'infinitif qui suit (dans le cas d'un impératif intransitif), on le détache de l'impératif : *viens le chercher, viens me le dire, venez les voir* • On élide *me, te, le, la* devant *en* et *y* : *va-t'en, parle-m'en...* Ne pas écrire *\*va-t-en*, puisqu'il ne s'agit pas d'un euphonique qu'on retrouve par exemple dans *va-t-il* (→ *-t, t'*).

**JOUR** • Les noms des jours de la semaine s'écrivent avec une minuscule. Ils prennent la marque du pluriel si nécessaire : *tous les lundis et mercredis soir*, mais : *les lundi 20 juin et mardi 21 juin...* • Ne pas confondre *mettre à jour* (= actualiser) et *mettre au jour* (= amener à la lumière, dévoiler).

**JUS** • Avec le complément au singulier : *un ou des jus d'orange, de pomme, de raisin, de tomate...* Avec le complément au pluriel : *un ou des jus de fruits, de légumes*.

**JUSQUE** • S'élide toujours devant une voyelle (à l'inverse de → *Presque*) : *jusqu'alors, jusqu'au, jusqu'ou, jusqu'ici...* • Ne pas oublier le trait d'union dans *jusque-là*. • On peut écrire *jusqu'à aujourd'hui* ou *jusqu'aujourd'hui*.

**LÀ** • Sans trait d'union : *par là, d'ici là, de là, là même, là où...* Idem avec un

19. Voir Pierre-Valentin Berthier et Jean-Pierre Colignon, *Lexique du français pratique* (Solar, Paris, 1981, p. 173) et *Ce français qu'on malmène* (Belin, Paris, 1991, p. 245).

impératif : *reste là, restons-en là*. Avec un trait d'union : *jusque-là, là-bas, là-haut, là-dedans, là-dessus, là-dessous, de-ci de-là, par-ci par-là*. • *Ce (cet, cette, ces)...* *là* (particule démonstrative) : trait d'union lorsque le nom est placé immédiatement après le démonstratif ou qu'il y a une indication de nombre : *ces hommes-là, ce sous-marin-là, ces deux-là, ces deux personnes-là, ce mardi-là...* Pas de trait d'union si le nom est séparé du démonstratif ou de l'adverbe *là* : *ce mardi matin là, ces hommes de main là, ce brave étudiant là, ce dessin de tigre là...*

**MAIN** • Être en bonnes mains ou en (ou dans) de bonnes mains (et non \*entre (de) bonnes mains). • Ne pas oublier le trait d'union dans *main-forte* et *main-d'œuvre*. • Remettre en main(s) propre(s).

**MARTYR, MARTYRE** • On écrit *un martyr, une martyre*, mais ils souffrent le martyre.

**MÊME** • Se joint par un trait d'union uniquement aux pronoms personnels : *moi-même, toi-même, soi-même, nous-mêmes, eux-mêmes...* (ne pas écrire \**ici-même, \*en ce moment-même, \*par là-même...*). • *Même* reste au singulier avec le *vous* de politesse (vouvoiement) et le *nous* de majesté ou de modestie : *vous-même, nous-même* (→ *Nous*).

**MILLE** • Toujours invariable en tant qu'adjectif numéral : *douze mille dollars, l'an deux mille, il a gagné des mille et des cents*. Ne pas confondre l'adjectif avec le nom commun, unité de mesure (un mille marin = 1852 m), ni avec le *mile*, mesure anglo-saxonne pour les distances terrestres (un mile = 1609 m).

**MIS À PART** • Comme pour *étant donné*, *mis à part* est invariable lorsqu'il est placé avant le nom : *Mis à part cette mésaventure, tout s'est bien passé. Mis à part ces voitures, il n'y a pas un chat dans la rue*. Il varie s'il est placé après le nom : *Ces deux erreurs mises à part, tout est correct*. → *Étant donné*.

**NE** • Dans les dialogues des sous-titres, pour retranscrire l'oralité, le *ne* de la négation *ne... pas, ne... rien*, etc., peut évidemment être omis<sup>20</sup>. La systématisation aveugle de ce procédé peut cependant devenir lassante ou sembler artificielle : il est nécessaire de s'adapter au niveau de langue du locuteur<sup>21</sup>. ◇ On ne devrait pas

---

20. « Lorsque la négation porte sur un verbe, l'effacement de *ne* reste limité [...]. Dans la langue écrite comme dans la langue parlée, [l'omission se rencontre] couramment avec *rien* ou *pas mal*, exceptionnellement avec d'autres auxiliaires. [...] Dans la langue parlée, surtout familière, le *ne* disparaît avec des fréquences variables : presque systématiquement au Canada français, souvent à Paris et dans le Berry, beaucoup moins en Lorraine et en Wallonie. » En dehors de quelques cas, « ce phénomène ne se manifeste dans l'écrit que pour rendre l'oral » (*BU*, § 1022).

21. D'ailleurs, « on observe que, chez beaucoup de locuteurs, il y a alternance de formes sans

supprimer le *ne* si cette omission peut être interprétée comme un oubli involontaire (entre *on* et une voyelle, lorsque l'absence du *n'* ne s'entend pas : *on n'en a pas, on n'est pas venus*) ou si le sens devient ambigu (*on n'en veut plus*).

**-NÉ** • Se joint par un trait d'union au nom avec lequel il forme un composé : *des menteurs-nés, une actrice-née*.

**NON** • Trait d'union s'il est suivi d'un nom : *les non-combattants, un non-croyant, pacte de non-agression, un non-fumeur...* • Pas de trait d'union avec un adjectif : *unités non combattantes, action non violente, eau non potable, plainte non recevable*.

**NOUS** • Avec le pluriel de majesté ou de modestie, le verbe se met à la première personne du pluriel, mais l'adjectif ou le participe reste au singulier : *Nous, reine d'Angleterre, sommes contrainte de mettre fin à la trêve. Nous-même, auteur de ce livre, avons été capturé par les Indiens*.

**Ô, OH, HO** • *Ô* s'utilise devant un mot mis en apostrophe, généralement dans les cas d'invocation ou d'exclamation : *Ô esprits, protégez-moi ! C'est toi, ô déesse... Ô merveilleuse époque !* • *Ho* sert à interpeller, à attirer l'attention (*Ho ! vous là-bas !*), tandis que *oh* s'utilise dans les autres cas, pour exprimer divers sentiments. • *Remarque*. — La plupart du temps, le contexte ou l'intonation rend facultative la retranscription des interjections, surtout quand elles sont isolées.

**O.K.** • Dans la plupart des cas, cet américanisme peut être traduit par un des nombreux équivalents français : *d'accord, bien, compris, entendu, oui, parfait...* • Si on peut écrire *O.K.* ou *OK*, les formes *\*Ok* et *\*ok* sont à proscrire. Plus rare mais également possible : *okay*.

**OPPORTUNITÉ** • L'*opportunité*, en français, c'est d'abord le caractère de ce qui est opportun : *Il s'interroge sur l'opportunité de sa démarche*. L'emploi de ce terme au sens de « circonstance opportune, occasion favorable », souvent présenté comme un calque de l'anglais *opportunity*<sup>22</sup>, ne peut pas être totalement rejeté, surtout dans les sous-titres, étant donné sa fréquence à l'oral comme à l'écrit. Il est cependant souvent possible de remplacer *opportunité* par *occasion* sans que cela nuise au sens de la phrase : *Vous avez profité de cette occasion, il lui en a donné l'occasion...*

---

*ne* et de formes avec *ne* » (BU, § 1022):

22. Pourtant, BU précise que ce sens « est enregistré par Littré et l'Ac. (depuis 1718), mais [qu'il] a sans doute été revivifié par l'anglais ». En réalité, l'Académie, qui semblait admettre cet emploi dans la 8<sup>e</sup> édition de son dictionnaire (« Absolument, *Profiter de l'opportunité*. ») a fait marche arrière dans la 9<sup>e</sup> édition : « **C'est à tort que ce terme est substitué à *Occasion* dans tous ses emplois. Ainsi, on ne dira pas *Je me réjouis d'avoir l'opportunité de vous rencontrer, mais Je me réjouis d'avoir l'occasion de vous rencontrer.* »**

**PALLIER** • Verbe transitif direct, *pallier* ne doit donc pas être suivi de *à* : *pallier une absence*, *pallier une insuffisance* (c'est son sens, proche de celui de *remédier à*, *parer à*, qui entraîne souvent la construction indirecte). • *Pallier* signifie, selon PR, « atténuer faute de remède véritable, corriger quelque chose de manière temporaire et provisoire » (un *palliatif* est un expédient, un moyen provisoire). En toute rigueur, il faudrait donc éviter de l'utiliser comme synonyme de *remédier à*.

**PAR** • Avec un trait d'union : *par-derrière*<sup>23</sup>, *par-deçà*, *par-dedans*, *par-dehors*, *par-delà*, *par-dessous*, *par-dessus*, *par-devant*, *par-devers*. Sans trait d'union : *par en bas*, *par en haut*, *par là* (mais avec deux traits d'union et parfois une virgule : *par-ci, par-là* → *Là*). • Éviter d'utiliser *de par* au sens de *du fait de*, *à cause de*, *étant donné*, *par...*

**PARMI** • Finale en *i* (ne prend jamais de *s*) : *Parmi eux se trouvait l'assassin*.

**PARTI, IE** • *Parti* dans *tirer parti de* (exploiter, utiliser), *prendre parti pour*, *prendre le parti de* (soutenir, être du côté de) • *Partie* dans *prendre quelqu'un à partie* (s'en prendre à), *faire partie de* (compter parmi). • Ne pas confondre *un parti* (organisation politique) et *une partie* (un morceau).

**PÊCHER, PÊCHER** • Pécher, c'est commettre un péché (*un pécheur*, *nous avons pêché*). Pêcher, c'est prendre du poisson (*un pêcheur*, *nous avons pêché*).

**PETIT(-)DÉJEUNER** • Le verbe s'écrit toujours avec un trait d'union (*nous petit-déjeunons*) ; le nom peut s'écrire avec (PR) ou sans un trait d'union (*Acad.*, *PL*).

**PRÈS, PRÊT** • La locution *près de* indique « la proximité dans l'espace ou figurément dans le temps » (être près de faire quelque chose = être sur le point de) : *Il n'est pas près de se décider*. • *Prêt*, adjectif suivi de la préposition *à*, signifie « disposé à, ayant l'intention de ou étant préparé pour » : *Nous sommes prêts à partir*.

**PRESQUE** • Ne s'élide jamais, sauf dans *presqu'île*. On écrit donc : *presque un*, *presque en même temps*, *presque immédiatement...*

**PRÉVU** • Le tour elliptique *comme prévu* est invariable (= comme il est/était prévu). *Comme prévu*, *la fête est un succès*.

**PUBLIC** • On écrit *en public* (= publiquement). *Publique* est l'adjectif au féminin : *l'école publique*, *une déclaration publique*.

**PUITS** • Toujours avec un *s* final, même au singulier. *Un puits profond*.

---

<sup>23</sup>. Selon *Acad.*, *PR*, *PL* et tous les dictionnaires des difficultés ; seul le *Grand Robert* et le *Littré* préconisent la forme sans le trait d'union.

**QUASI** • S'il est joint à un nom, *quasi* doit être suivi d'un trait d'union : *la quasi-totalité, une quasi-immobilité, un quasi-monopole...* • S'il est joint à un adjectif, on ne met pas de trait d'union : *c'est quasi impossible, elle est quasi morte...*

**QUE** • On écrit *de manière que, de façon que, demander que, s'attendre que* et non *\*de manière à ce que, \*demander à ce que, \*s'attendre à ce que.*

**QUELQUE, QUEL QUE** • Devant le verbe être, les verbes d'état (*sembler, paraître*) ou *devoir* et *pouvoir*, on écrit *quel que* (ne pas confondre avec *quelque*, adjectif ou adverbe) : *Quelle que soit sa détermination, il mourra. Quels que soient les objectifs, nous devons les atteindre...* • Ne pas oublier le trait d'union dans *quelques-uns, quelques-unes*. • *Quelque* ne s'accorde pas quand il est adverbe (au sens de « environ ») : *Il m'a donné quelque cent euros*. • *Quelque* ne s'élide jamais, sauf devant *un* et *une* : *quelque imbécile* (et non *\*quelqu'imbécile*), *quelqu'un, quelqu'une*.

**QUI** • Après *qui*, le verbe s'accorde avec l'antécédent : *C'est toi qui m'as fait ça* (et non *\*qui m'a fait ça*). *Il n'y a que toi et moi qui le savons*. Cependant, si *qui* à pour antécédent un attribut précédé d'un article défini ou d'un adjectif démonstratif, il s'accorde avec cet attribut : *Vous êtes l'homme qui a gagné le marathon. Tu es celle qui est partie* (et non *\*qui avez gagné* ou *\*qui es partie*). • Avec les verbes pouvant être employés en construction impersonnelle, on peut indifféremment utiliser *ce qui* ou *ce qu'il* : *Qu'est-ce qu'il se passe ?* ou *Qu'est-ce qui se passe ?* *Ce qu'il* (ou *Ce qui*) *me reste à faire. Qu'est-ce qu'il* (ou *Qu'est-ce ce qui*) *t'arrive ?* Avec le verbe  *falloir*, on utilise toujours *ce qu'il* : *Je sais ce qu'il faut accomplir* (et non *\*ce qui faut*).

**QUICONQUE** • Éviter la construction fautive *\*quiconque qui* : *Quiconque, ici présent, s'opposera à moi mourra* (et non *\*Quiconque, ici présent, qui s'opposera...*).

**QUOIQUE, QUOI QUE** • Ne pas confondre *quoique* (= bien que, encore que) avec *quoi que* (= quelle que soit la chose que) : *Quoique souffrant, je suis sorti. Quoiqu'il dise n'importe quoi, il est drôle* (dans ces phrases, on peut toujours remplacer *quoique* par *bien que*). Mais : *Quoi qu'il en soit, il faut agir. Quoi que tu fasses, il est trop tard. Quoi qu'il en pense, nous le ferons* (dans ces phrases, il est impossible de remplacer *quoi que* par *bien que*).

**RANCART, RENCARD** • *Mettre, jeter au rancart* (= au rebut) • Au sens de « rendez-vous » ou de « tuyau », on utilise généralement les formes *rencard* ou *rancard*.

**RAPPELER (SE)** • Se construit sans *de*, à la différence de *se souvenir* : *Je me rappelle son nom et ce jour* (et non *\*Je me rappelle de son nom et de ce jour*). *C'était un jeudi, je me le rappelle* (et non *\*je m'en rappelle*). *Je me rappelle avoir entendu un bruit* (et non *\*Je me rappelle d'avoir entendu*). De la même manière, on dira : *Un événement*

que je me rappelle (ou dont je me souviens). • On peut toujours utiliser *se rappeler de* avec un pronom personnel se rapportant à une personne : *Je me rappelle très bien de vous, de lui...* *Se rappeler* se construit correctement avec *de* suivi d'un infinitif présent quand il a le sens de « penser à » (il marque alors une intention, un acte à faire) : *rappelle-toi de me l'apporter* (ou : *souviens-toi de me l'apporter, pense à me l'apporter*). Évidemment, on peut dire : *Cet événement est arrivé, je m'en rappelle toutes les circonstances*, car *en* est complément du nom *événement*, non du verbe.

**REMORDS** • Toujours avec un *s* final, même au singulier : *Je n'ai aucun remords* (sauf s'il s'agit du verbe *remordre* : *il remord*).

**RISQUE** • *Risque* ou *chance* → *Chance*.

**RUINE** • Au singulier dans *être en ruine, tomber en ruine, menacer ruine*.

**SANS** • *Sans* peut être suivi d'un nom au singulier ou au pluriel, selon le sens : *un ange sans ailes* (un ange a normalement deux ailes), *une boîte sans couvercle* (une boîte n'a qu'un couvercle), *il est parti sans gants et sans écharpe*. Mais on écrit toujours : *un pouvoir sans limites, accuser sans preuve et sans précédent*.

**SI** • Élision obligatoire devant *il* ou *ils* (même si la prononciation peut se faire de façon détachée) : *s'il vient, s'ils viennent* (et non \**si il vient, \*si ils viennent*). • On utilise *si* à la place de *oui* comme réponse affirmative à une interrogative négative : *Tu ne veux pas manger ? — Si* (et non \* — *Oui* ; → *Aussi, non plus*).

**SOI** • Ne pas confondre les locutions *chez moi, chez toi, chez soi* (*on est bien chez soi, il ira chez toi*) avec les noms composés, qui s'écrivent avec un trait d'union (*un chez-soi, mon chez-moi...*) • Pas de trait d'union : *en soi, pour soi* (on trouve parfois le trait d'union dans le vocabulaire de la philosophie).

**SOI-DISANT** • Toujours invariable, comme tous les participes présents : *ces soi-disant infirmières*. Ne pas écrire \**soit-disant*. • De nombreux spécialistes condamnent l'utilisation de *soi-disant* au sens de *prétendu(e)* ou de *prétendument, censément*. Selon eux, *soi-disant* ne peut s'appliquer qu'à des êtres (il est évident qu'une chose ne peut « se dire », affirmer qu'elle possède une qualité donnée), et il faudrait donc écrire : *tes prétendus défauts* (au lieu de \**tes soi-disant défauts*), *cette épée prétendument millénaire* (et non \**cette épée soi-disant millénaire*). Cependant, Grevisse (*BU*, § 665) affirme : « *soi-disant*, résidu d'une syntaxe archaïque, a cessé d'être analysé par les locuteurs, et de très nombreux écrivains (l'*Ac.* incluse) l'emploient à propos de choses [...]. La condamnation est donc contredite par le bon usage ».

**SOUCI** • Ne prend pas de *s* au singulier. *Je me fais du souci pour toi. Pas de souci !*

**SOUFRE** • Ne pas confondre l'élément chimique qui ne prend qu'un *f* (*soufre*) avec les formes conjuguées du verbe souffrir (*je souffre, nous souffrons...*).

**SUSPENS (EN), SUSPENSE** • Une affaire en suspens (= en attente). • Dans ce film, la suspense est intenable. • Il suspend sa respiration (du verbe suspendre).

**-T-, T'** Bien distinguer l'élision du pronom *te, toi* (apostrophe : *va-t'en*) du *t* euphonique (qui a pour seule fonction d'éviter un hiatus) encadré par des traits d'union dans une forme interrogative : *y a-t-il, va-t-il, mange-t-elle, a-t-elle...* Les verbes se terminant pas un *d* ou un *t* n'en ont pas besoin : *attend-elle, prend-il, connaît-on* (et non \**attend-t-elle, \*prend-t-il, \*connaît-t-on*). Pour déterminer si le *t* est euphonique, il suffit de mettre la phrase à l'affirmative : si le *t* disparaît, c'est qu'il ne s'agit pas du pronom élidé : *va-t-il venir ? > il va venir; va-t'en ! > tu t'en vas.*

**TEL** • Si *tel* est employé seul, l'accord se fait avec le nom qui suit : *des personnalités tel Nelson Mandela*. • Si *tel* est suivi de *que*, il s'accorde avec le nom qui précède : *des personnalités telles que Nelson Mandela*. • *Tel quel* s'accorde avec le mot auquel il se rapporte : *J'ai laissé la maison telle quelle*.

**TEMPS** • Toujours au singulier : *quelque temps, en tout temps, de temps à autre, en temps et en lieu*. • *Au temps pour moi*. « La graphie *Autant pour moi* est courante aujourd'hui, mais rien ne la justifie » (*Acad.*)<sup>24</sup>.

**TERME** • Toujours au pluriel dans l'expression *en termes de*.

**TOUT, TOUS** • Ne pas confondre l'adverbe *tout* (invariable) avec le pronom *tous* : *nous sommes tout seuls* (= complètement seuls) et *nous sommes tous seuls* (= pas un n'est accompagné). L'adverbe *tout* reste invariable (*elle est tout étonnée*), mais peut prendre un *e* final, pour des raisons d'euphonie, devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré : *elle est toute contente, elle est toute honteuse*. • Expressions avec *tout* au singulier : *en tout point, en tout temps, à tout prix, à toute heure...* Le singulier est préférable pour *de toute manière, de toute façon* et *en tout cas*. Expressions avec *tout* au pluriel : *de tous côtés, à tous vents, en toutes lettres...* • La locution adverbiale *tout à coup* (= soudain, subitement), est parfois confondue avec *tout d'un coup* (= d'un seul coup, en une seule fois) : *Tout à coup, on frappa à la porte. La maison s'effondra tout d'un coup.*

---

24. Le débat à propos de cette expression est stérile et a peu d'intérêt : les deux formes devraient être acceptées. Dans sa chronique « Au plaisir des mots » (*Figaro Littéraire*), Claude Duneton a apporté de bons arguments en faveur d'*autant* (<http://mawwic.free.fr/blob/index.php?2005/05/12/77-autant-au-temps-otan>).

**TRAIT D'UNION** • Le trait d'union signale souvent un changement de nature grammaticale, généralement une lexicalisation : *être hors jeu* et *un hors-jeu*, *garde à vous!* et *être au garde-à-vous*, *être sans le sou* et *un sans-le-sou*, *entre deux* et *un entre-deux*, *cessez le feu!* et *un cessez-le-feu*, *on dit* et *des on-dit*, *chez soi* et *un chez-soi*, *laissez passer* et *un laissez-passer*, *mettre le pied à terre* et *un pied-à-terre...*

• On trouve de plus en plus souvent des constructions « nom + nom » (on parle d'apposition ou de nom épithète) permettant un raccourci dans l'expression. Dans la plupart des cas, le trait d'union n'est pas nécessaire, sauf si le mot composé constitue en soi une unité de sens qui ne saurait être décodée par l'addition du sens des deux éléments qui le composent, ou si le trait d'union a la valeur d'un *et* (un *café-restaurant* est à la fois un café *et* un restaurant). C'est pourquoi on écrira plutôt sans trait d'union les expressions composées avec *clé*, *témoin*, *limite* ou *espion* : *un élément clé*, *des échantillons témoins*, *des cas limites*, *un navire espion*.

• Ne pas oublier les traits d'union dans *c'est-à-dire* et *chef-d'œuvre*. On peut écrire *raz-de-marée* ou *raz de marée*, *en porte-à-faux* ou *en porte à faux*. • Attention à ne pas mettre des traits d'union là où il n'en faut pas : *\*petit-ami*, *\*mal-à-l'aise*, *\*ce moment-même...* • → *Champ*, *Grand*, *Impératif*, *Même*, *Là*, *Par*, *Quelque*, *-t-*, *t'*.

**VU** • Reste invariable s'il est placé devant le nom : *Vu les circonstances*, *des mesures extraordinaires doivent être prises*.

**Y** • Pas d'apostrophe lorsque *y* remplace *il y*. *Y a plus personne*. *Y en a qui sont doués* (et non *\*Y'a*, *\*Y'en a* → *Troncation* [partie Typographie]). • Ajout d'un *s* euphonique à l'impératif devant *y* et *en* (*montes-y*, *jettes-en*) → *Impératif*.



# TYPOGRAPHIE

## ABRÉVIATION (→ *Troncation*)

La plupart des questions sur l'emploi des abréviations sont traitées dans des articles séparés. En règle générale, et en dehors de certaines abréviations conventionnelles (chiffres, unités de mesure, titres de civilité...), l'utilisation des abréviations de circonstance est déconseillée et doit rester exceptionnelle. On évitera par exemple d'écrire :

max. (maximum), déc. (décembre), card. (cardinal), art. (article), assoc. (association),  
dir. (directeur), G<sup>al</sup> (général), P. (père), Ph. (Philippe), N. (nord)...

## ACCENTUATION

Les majuscules doivent être accentuées, que le texte soit composé en capitales, en petites capitales ou en bas de casse. Comme le rappelle l'Académie : « En français, l'accent a pleine valeur orthographique. [...] On veille donc, en bonne typographie, à utiliser systématiquement les capitales accentuées<sup>25</sup>, y compris la préposition *À*. » Cela est valable pour des mots comme *Âme, Île, Être, Écosse, Émilie, Église, Ève, États-Unis...*

La réforme orthographique supprime l'accent circonflexe sur les *i* et les *u*, sauf lorsqu'il a une fonction analogique ou distinctive :

about, voue, surement, il plaît, apparaitre, maitre... (*mais* nous vîmes, vous lûtes, qu'il eût, mûr, sûr, jeûne...).

Je déconseille de suivre cette règle qui ni *PR* ni *PL* n'enregistrent. Par ailleurs, la réforme orthographique donne aux mots empruntés l'accentuation française, ce qui peut se justifier dans certains cas (se reporter à un dictionnaire récent).

## APOSTROPHE (→ *Troncation*)

L'apostrophe a la même forme qu'une virgule placée en hauteur ('), elle n'est donc pas droite comme l'apostrophe dactylographique (') qui est poétiquement

---

25. Cette règle, aujourd'hui admise par la plupart des guides et de plus en plus répandue, n'est pas toujours appliquée en pratique. La plupart des sous-titres de DVD ainsi que la quasi-totalité de la presse suivent encore la règle « suisse » : « On ne met pas d'accent à la lettre initiale (majuscule) d'un mot écrit en minuscules. [...] En revanche, on met les accents dans un mot ou une phrase entièrement en capitales » (*Guide du typographe*, § 252). On verra ainsi : « A L'Île-Rousse, l'Etat... » mais « À L'ÎLE-ROUSSE, L'ÉTAT... ». Rappelons cependant que la presse ne peut pas servir de référence, tant elle s'éloigne des règles sur bien des points.

nommée « chiure de mouche » par les typographes. Bien que ce soit la seule disponible en Latin-1 (plus précisément, c'est la forme que les créateurs de fontes donnent au caractère 39 nommé « apostrophe »<sup>26</sup>), il n'y a aucune raison, pour les teams de *fansub* qui incrustent leurs sous-titres avec un logiciel compatible (ou pour ceux qui s'autorisent une norme de codage moins stricte) de ne pas utiliser la véritable apostrophe, disponible dans toutes les bonnes fontes.

## ARMÉE (→ *Grade, Guerre*)

Les numéros des régions militaires s'écrivent traditionnellement avec des chiffres romains grandes capitales : *la I<sup>re</sup> région militaire*.

Les unités militaires (escadrilles, bataillons, brigades, etc.) ne prennent pas de majuscule initiale et leur numéro se compose en chiffres arabes<sup>27</sup> :

la 6<sup>e</sup> division blindée, la 2<sup>e</sup> flotte, la 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie, la 7<sup>e</sup> compagnie, le 8<sup>e</sup> chasseurs, le 9<sup>e</sup> cuirassiers, le 3<sup>e</sup> génie...

◇ Dans les sous-titres où les noms d'unités militaires abondent, il peut être nécessaire d'utiliser des abréviations (cependant, celles-ci étant très nombreuses et peu claires pour le néophyte, il est préférable d'utiliser la forme complète autant que possible, et au minimum à la première occurrence) :

DB (division blindée), DI (division d'infanterie), RI (régiment d'infanterie), EC (escadron de chasse), BP (bataillon de parachutistes), CAC (compagnie antichar)...

On ne met pas de majuscule aux termes *armée* (même s'il désigne l'ensemble des forces militaires d'un État), *marine*, *aviation*...

être dans la marine, l'armée française, l'armée de l'air...

Les unités qui sont individualisées par un nom ou un adjectif s'écrivent avec une majuscule initiale au spécifique et à l'adjectif qui précède :

l'Armée rouge, la Légion étrangère (*ou* la Légion), la Légion arabe, la Garde (*mais* la garde impériale), la Vieille Garde, l'Afrikakorps...

la division Leclerc, la légion Condor, l'escadrille des Cigognes...

les Forces (japonaises) d'autodéfense, les Forces françaises de l'intérieur (FFI), Tsahal...

On écrit en romain et sans majuscule les mots *marine* (soldat américain des Marine Corps ou soldat britannique des Royal Marines) et *ranger* (soldat d'un corps d'élite de l'armée terrestre ou membre de la police montée aux États-Unis) :

le débarquement des marines en 1944, acheter un chapeau de ranger...

---

26. L'article de J. André *Funeste destinée : l'apostrophe détournée* montre bien comment on en est arrivé là (< <http://jacques-andre.fr/japublis/Apostrophe-graphe39.pdf> >). Pour ma part, je m'étonne de voir que des ouvrages comme *PR* ou le *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* (Hanse et Blampain) sont imprimés avec des apostrophes dactylographiques.

27. Certains mettent aussi des chiffres romains aux numéros des armées de terre et des flottes navales ou aériennes.

## ASTRE

Les objets célestes (astres, constellations, planètes, signes du zodiaque...) prennent la majuscule :

la Voie lactée, Vénus, l'étoile Polaire, les lunes de Jupiter, la Grande Ourse...

la distance de la Lune au Soleil, la fusée spatiale quitte la Terre, atterrir sur la Lune, le rayonnement du Soleil...

la constellation du Capricorne, je suis Sagittaire, elle est Poissons...

S'ils ne désignent pas l'astre lui-même, les mots *soleil*, *terre* et *lune* gardent la minuscule (la distinction n'est pas toujours évidente) :

un coucher de soleil, un rayon de soleil, le soleil de minuit...

le navire quitte la terre, rêver de conquérir la terre, les biens de la terre, la nouvelle a fait le tour de la terre, amener la terre entière...

être dans la lune, un clair de lune, promettre la lune, une lune de miel...

On écrit *galaxie* et *système solaire* avec une majuscule quand il s'agit des nôtres, avec une minuscule dans les autres cas :

les huit planètes du Système solaire, la Galaxie se présente comme un disque aplati...

l'univers est composé de millions de galaxies...

Dans le sens astronomique, le mot *univers* prend parfois la majuscule.

## CAPITALES

Dans les sous-titres, les capitales s'utilisent pour tout ce qui apparaît écrit à l'écran (indications contextuelles, panneaux, enseignes, pancartes, titres de journaux, dates...). Elles doivent bien sûr être accentuées :

DEUX MOIS PLUS TÔT

LONDRES, 1984

INSPIRÉ D'UNE HISTOIRE VRAIE

ARRESTATION DU TUEUR EN SÉRIE !

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE ; À SUIVRE...

Ces capitales restent en romain et ne doivent pas reproduire les particularités ou la mise en forme des caractères se trouvant sur le texte à l'écran (italique, souligné, gras, police fantaisiste, changement de corps...).

*Remarque.* — Si le texte à reproduire est plus long (une ou plusieurs phrases), on pourra préférer le bas de casse italique afin de ne pas surcharger les sous-titres et pour faciliter la lecture.

Il ne faut utiliser les capitales pour indiquer qu'un personnage crie. Cet usage, courant dans les conversations écrites sur Internet, serait redondant dans les sous-titres, le niveau sonore des voix étant audible.

## CARACTÈRES SPÉCIAUX

Sous Windows, maintenez la touche Alt enfoncée et tapez 0 + le numéro du caractère (ex. : Alt + 0192 donnera le caractère *À*).

192 : À	199 : Ç (ou Alt128)	150 : – (tiret demi-cadratin)
200 : È	156 : œ	151 : — (tiret cadratin)
201 : É (ou Alt144)	140 : Œ	147 : “ (guill. anglais ouvrants)
202 : Ê	230 : æ	148 : ” (guill. anglais fermants)
206 : Î	198 : Æ	171 : « (ou Alt174)
212 : Ô	146 : ’ (apostrophe)	187 : » (ou Alt175)

Les codes 128 à 159 ne font pas partie de la norme Latin-1 (8859-1), mais leur utilisation ne pose généralement aucun problème.

## CHIFFRES ROMAINS (→ *Nombre*)

On compose traditionnellement en chiffres romains grandes capitales l’adjectif numéral utilisé avec les grandes divisions (millénaire, acte au théâtre, volume et tome d’un ouvrage, région militaire...), les régimes politiques, les noms de souverains, les manifestations et assemblée périodiques (festival, foire, olympiade, biennale...), les arrondissements :

la V<sup>e</sup> République, le III<sup>e</sup> Reich (*ou* le Troisième Reich), la IV<sup>e</sup> dynastie...

Louis XIII, François I<sup>er</sup>, Jean-Paul II...

le III<sup>e</sup> millénaire, l’an VIII du calendrier républicain, le tome IV, l’acte II...

le XVII<sup>e</sup> Salon du livre, les XII<sup>es</sup> Jeux paralympiques, le V<sup>e</sup> arrondissement de Paris...

Les chiffres romains petites capitales s’utilisent principalement pour des subdivisions moins importantes (siècle, scène au théâtre, chapitre d’un ouvrage...) :

le XXI<sup>e</sup> siècle, au VII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ...

la scène III de l’acte V, le chapitre xv...

◇ Dans les sous-titres, la lisibilité devant être privilégiée (par ailleurs, les petites capitales sont inexistantes), je conseille plutôt d’utiliser des chiffres arabes dans tous les cas<sup>28</sup>, sauf avec les noms des souverains et les régimes politiques :

le 21<sup>e</sup> siècle, au 7<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ...

les 12<sup>es</sup> Jeux paralympiques, la 9<sup>e</sup> Biennale de la danse...

la scène 3 de l’acte 5 (*ou* : la 3<sup>e</sup> scène du 5<sup>e</sup> acte), le 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon...

---

28. C’est une tendance générale : Aurel Ramat, par exemple, accepte les chiffres arabes pour les siècles depuis l’édition 2008 de son guide typographique et Annick Valade signale qu’ils sont de plus en plus souvent utilisés pour les manifestations (« les chiffres romains étant pour beaucoup de lecteurs difficiles à déchiffrer dès que l’on dépasse XX... »).

## DÉFÉRENCE

La majuscule est souvent utilisée pour marquer le respect ou la déférence. Cette majuscule est fréquente dans certains textes officiels, et elle est normale dans la correspondance écrite (*veuillez, Monsieur le Maire... ; Mon cher Général... ; Je vous prie, Madame la Présidente...*), mais elle n'a pas sa place dans la transcription des dialogues. D'ailleurs, cette marque de respect n'est ni perceptible ni audible : vouloir la transcrire revient à interpréter le discours des personnages selon des critères subjectifs (la cohérence et l'unification risquent fort d'en pâtir).

## DIEU ET DIVINITÉ (→ *Église, Saint*)

*Dieu* s'écrit avec une majuscule quand il désigne le Dieu unique des religions monothéistes (tous les noms qui le désignent s'écrivent aussi avec une majuscule) :

le Tout-Puissant (*mais* Dieu tout-puissant), le Père, le Très-Haut, l'Éternel, le Seigneur, le Ciel (*puissance divine*), le Créateur, Yahvé, le Saint-Esprit (*ou* : l'Esprit saint)...

le Fils, l'Agneau de Dieu, le Messie, le Christ (*et aussi* : la Vierge, la Sainte Vierge)...

Dans les autres cas, *dieu* s'écrit avec une minuscule :

les dieux du stade, beau comme un dieu, le dieu de la Mer...

Les expressions avec *dieu* suivent ces règles :

mon Dieu<sup>29</sup>, Dieu du ciel, bon Dieu, grâce à Dieu, avec l'aide de Dieu...

par tous les dieux, grands dieux, bénir les dieux...

Les dieux des autres religions ainsi que quelques créatures mythologiques (uniques, en nombre limité ou assimilées à des peuplades) suivent la même règle :

Bacchus, Allah, le Bouddha, Vishnou, Baal, Apollon...

le Minotaure, la Méduse, les douze Titans, les Cyclopes, les Amazones...

*Remarque.* — Les termes désignant des catégories de créatures mythologiques ou légendaires s'écrivent en minuscules :

des elfes, des trolls, des centaures, des farfadets, des lutins, des sirènes, des nymphes, des fées, des dryades, des satyres, des naïades...

On peut éventuellement accepter des majuscules quand ces termes sont clairement assimilés à des peuples (c'est le cas dans *le Seigneur des anneaux*) → *Peuple*.

Contrairement à ce qui se voit dans certains ouvrages ecclésiastiques ou religieux, il n'est pas nécessaire, dans les sous-titres, de mettre une majuscule aux pronoms personnels désignant Dieu, et encore moins aux adjectifs possessifs qui s'y rapportent (→ *Déférence*) :

Nous te louons, Seigneur. Dieu dans sa sagesse... En espérant qu'il entendra notre supplique (*plutôt que* : Nous Te louons, dans Sa sagesse, qu'Il entendra).

---

29. Bien que la majuscule soit logique, on trouve parfois, comme le préconise Jean-Yves Dournon (*Dictionnaire des difficultés du français*) : *bon dieu, mon dieu, grand dieu, juste dieu*.

Exception : s'il y a une ambiguïté (et qu'il est nécessaire de la dissiper) :

*Dieu accorde à l'homme ce qu'il veut.*

Le mot *diable* s'écrit « toujours avec une minuscule, même quand il désigne Satan<sup>30</sup> » :

faire un pacte avec le diable, être possédé du diable, croire au diable...

*Remarque.* — Les mots comme *paradis, ciel, purgatoire, enfer*, conservent la minuscule (sauf en de rares cas de personnification) :

brûler en enfer, aller au paradis, tous les diables de l'enfer, les justes vont au ciel...

## ÉGLISE (→ *Saint*)

Majuscule pour désigner l'ensemble des fidèles et du clergé (une assemblée, une communauté) :

un homme d'Église, l'Église catholique, les Églises protestantes, la sainte Église...

Minuscule pour désigner un édifice, un lieu destiné au culte :

l'église gothique, le toit de l'église, aller à l'église...

## ENSEIGNE COMMERCIALE

Les noms d'enseignes reproduits intégralement s'écrivent en italique avec une majuscule au premier mot, aux noms et aux adjectifs (le terme générique, ne faisant pas partie du nom de l'enseigne, s'écrit avec une minuscule initiale) :

la brasserie *Au Chien qui fume*, le bar *Au Petit Général*, le salon de thé *Les Deux Abeilles*...

Mais l'enseigne s'écrit en romain si elle n'est pas reproduite intégralement :

la brasserie du Chien qui fume, le bar du Petit Général, le salon de thé des Deux Abeilles...

Quand l'enseigne se compose d'un terme générique (*bar, café, hôtel, auberge, restaurant, pâtisserie*...) suivi d'un qualificatif, la règle traditionnelle préconise d'écrire tout en romain avec une majuscule au spécifique :

l'hôtel des Voyageurs, le café de la Paix, le bar de l'Amitié, le café Anglais...

Pendant, on trouve de plus en plus fréquemment un usage qui met aussi une majuscule au terme générique (∠ je recommande de suivre cette règle dans les sous-titres : elle est plus simple et s'adapte mieux aux noms d'enseignes modernes, qui peuvent être plus fantaisistes) :

l'Hôtel des Voyageurs, le Café de la Paix, le Bar de l'Amitié, le Café Anglais...

*Remarque.* — Si le terme générique n'est pas suivi d'un spécifique, tous les termes de la dénomination s'écrivent avec une majuscule initiale :

le Grand Hôtel, l'Autre Café, le Spirit Bar...

---

30. D. Péchoin et B. Dauphin, *Dictionnaire des difficultés du français. PL, PR et Acad.* écrivent aussi *diable* avec la minuscule, seul J. Girodet affirme : « avec une majuscule, *le Démon, le Diable*, quand on veut parler de Satan (ou Lucifer), chef des démons ou symbole du mal ».

## ÉTAT

La majuscule initiale est mise au mot *état* lorsqu'il désigne une entité politique, un pays, un gouvernement ou une administration :

un coup d'État, un chef d'État, l'État de Californie, un secret d'État, une affaire d'État, le Conseil d'État, un État fédéral...

Dans tous les autres cas, *état* reste en minuscules :

état civil, état de santé, état des lieux, en mauvais état, état de siège, état-major...

## FÊTE

Les noms des fêtes civiles et religieuses s'écrivent avec une majuscule initiale au nom déterminant ainsi qu'à l'adjectif qui le précède :

la fête du Travail, la fête des Pères, la Chandeleur, la Pentecôte, la Noël, le jour des Rois, la Fête nationale, le Nouvel An, la Saint-Nicolas, la Toussaint...

Les noms des fêtes juives, musulmanes ou américaines s'écrivent généralement avec une majuscule initiale :

Independence Day, Halloween, Thanksgiving...

Yom Kippour, Hanoukka, Pessah, Aïd el-Kébir, Aïd el-Fitr...

## GRADE (→ *Titre et fonction*)

Les grades et les titres des militaires ne prennent jamais de majuscule initiale, que l'on parle de la personne ou que l'on s'adresse à elle :

lieutenant, maréchal, généralissime, amiral, colon (colonel), sergent, major, commandant en chef, matelot, aspirant, brigadier...

À vos ordres, mon colonel. Rompez, sergent. C'est vous, lieutenant ?...

On met un trait d'union dans les grades composés :

adjudant-chef, sous-lieutenant, sergent-major, lieutenant-colonel, contre-amiral... (*mais* lieutenant général, médecin général... : *ici* général *n'est pas un grade mais un adjectif*).

*Remarque.* — « Une femme dit *monsieur le colonel*, un homme *mon colonel*<sup>31</sup> » (TLF, s. v. monsieur). En anglais, un soldat s'adressant à son supérieur utilisera souvent *sir*, qu'il ne faut pas traduire par *monsieur*, mais par *mon colonel*, *mon général*, etc. (éventuellement par *chef* pour faire court).

---

31. « Ce *mon* — souvent présenté hâtivement comme l'abréviation de “monsieur” — est en fait un possessif, certes de déférence ou de subordination, mais quand même ! [...] Cette marque de possession est jugée déplacée à l'égard des *officières* ! » (B. Laygues, *Évitez de dire... Dites plutôt*, p. 180-181). Le TLF (s. v. mon) rappelle que, dans les armées de terre et de l'air (pas dans la marine), « un militaire s'adressant à un supérieur doit obligatoirement utiliser le poss. de 1<sup>re</sup> pers. pour les grades supérieurs ».

◇ Les abréviations des grades militaires<sup>32</sup>, peu connues, ne devraient jamais être utilisées dans les sous-titres, sauf cas exceptionnel (s'il est impossible de s'en passer sans nuire à la synchronisation).

## **GUERRE** (→ *Armée*)

Les noms des guerres et des batailles s'écrivent avec une minuscule au générique, et une majuscule au spécifique et à l'adjectif qui le précède :

la guerre de Cent Ans, la guerre du Golfe, la guerre de Sécession, la guerre de l'Indépendance, la Grande Guerre, la bataille des Dunes, le combat des Trente, la défaite de Waterloo, la guerre des Deux-Roses...

S'il n'y a pas de spécifique, on utilise uniquement des minuscules :

la guerre froide, la guerre éclair, la guerre sainte, la guerre civile espagnole, la guerre russo-japonaise, le conflit israélo-palestinien, la guerre économique, les croisades, la sixième croisade, l'expédition des Dardanelles...

Exceptions : *la Première Guerre mondiale*, *la Seconde Guerre mondiale*.

Les noms des opérations s'écrivent généralement entre guillemets (mais l'italique n'est pas fautif) :

l'opération « Overlord », l'opération « Plomb durci », l'opération « Walkyrie »...

## **GUILLEMETS**

Les guillemets s'utilisent pour marquer une distance vis-à-vis du discours, que ce soit parce qu'il n'appartient pas à celui qui le prononce (citation) ou pour lui donner une acception particulière (ironie, moquerie, scepticisme...). « Les guillemets sont le signe d'une acception subjective, à l'inverse de l'italique, qui est la marque de l'objectivité » (J.-P. Lacroux).

Ce « correcteur » (= « ce soi-disant correcteur » ou « ce correcteur qui n'en est pas vraiment un », etc.) s'est trompé.

*Correcteur* est un mot signifiant « personne qui corrige ». Écrivez le mot *aberration*.

Lorsqu'une citation se poursuit sur plusieurs sous-titres, on peut soit placer un guillemet uniquement au début et à la fin de la citation, soit considérer que chaque sous-titre constitue un nouvel alinéa et mettre un guillemet de continuité au début de chaque ligne (◇ cette dernière façon de faire à ma préférence) :

« Mais l'amour est aussi le fruit du temps,  
et je sais que le temps, j'en ai la preuve,  
l'atténue dans sa flamme et dans sa fougue. »

---

32. Cpl (caporal), Sg. ou Sgt (sergent), Adj. (adjudant) Mj. ou Maj. (major), Lt ou Ltn. (lieutenant), Cap. ou Cne (capitaine), Cdt (commandant) C<sup>el</sup> ou Col. (colonel), G<sup>al</sup> (général), M<sup>al</sup> (maréchal)...

« Mais l'amour est aussi le fruit du temps,  
« et je sais que le temps, j'en ai la preuve,  
« l'atténue dans sa flamme et dans sa fougue. »  
(Shakespeare, *Hamlet*, IV, 7.)

## HEURE

L'abréviation s'écrit avec une minuscule et se place entre deux espaces :

Il est 3 h 15 du matin (*et non* \*3h15 *ou* \*3 H 15).

Les durées simples s'écrivent généralement en toutes lettres (mais il est courant d'abréger dans les sous-titres, lorsque c'est nécessaire) :

Le trajet a duré deux heures (*éventuellement* : 2 heures, *voire* 2 h).

Les mesures horaires n'appartiennent pas au système décimal (il n'y a que 60 minutes dans une heure, pas 100), on ne devrait donc pas, en toute rigueur, insérer de zéro devant le chiffre des minutes (surtout dans les indications de durée) :

Il a terminé la course en 3 h 9 min (*et non* \*en 3 h 09 min).

Cela dit, l'influence des horloges numériques est tel qu'on ne peut plus condamner le zéro, en tout cas dans les indications d'horaires :

le train partira à 10 h 06, la réunion a commencé à 9 h 04.

Attention aux zéros superflus et au deux-points. On écrit :

4 h 7 min (*ou* 4 h 07), 8 heures, (*ou* 8 h, *mais pas* \*04 h 07, \*08 h 00, \*8 h 00).

13 h 20, 9 h 3 min (*ou* 9 h 03, *mais pas* \*13:20, \*9:03, \*09:03).

Cependant, dans des contextes militaires ou techniques, il existe des manières non conventionnelles de donner l'heure :

rendez-vous à zéro neuf cents (*ou* à zéro neuf zéro zéro), l'attaque aura lieu à mille trois cent deux heures...

Dans les sous-titres, on pourra soit « traduire » ces heures en écriture normale (ce qui a l'avantage d'être clair pour le spectateur), soit considérer que c'est une particularité à conserver et, dans ce cas, écrire :

rendez vous à 0900 (*ou* à 09:00), l'attaque aura lieu à 1302 heures...

## ITALIQUE

### Les emplois traditionnels de l'italique<sup>33</sup>.

1. Citations, mots ou expressions laissés dans une langue étrangère :

Je dois me dépêcher : *time is money*, n'est-ce pas ?... *Carpe diem* est ma devise.

Elle aimait répéter : « *Wait and see!* » J'aurais ta peau, *cabrón!* Reste cool, *bro*.

---

33. Je rappelle que « italique + italique = romain » : dans un ensemble en italique, on écrit en caractères romains les mots qui seraient en italique dans un texte ordinaire (sauf pour les notes de musique).

◇ Il est préférable d'enfreindre cette règle plutôt que de sacrifier la lisibilité du sous-titre : les sous-titres qui, dans le *fansub*, conservent les suffixes du japonais (-*san*, -*kun*, -*sama*, -*dono*...) ne doivent évidemment pas les mettre en italique, pas plus que des termes non traduits qui reviennent souvent dans l'épisode et qui sont considérés comme étant pleinement intégrés au vocabulaire du spectateur (*ramen*, *shinigami*, *aniki*, *senpai*...).

Même s'ils ne sont pas traduits, les organismes, fêtes, manifestations sportives... restent en romain :

le Super Bowl, le Foreign Office, Thanksgiving, la Branford High School, le rapport Doing Business, la Canadian Superior Energy, la Global Foundation for Management Education, le Central Bureau of Investigation...

*Remarque.* — Dans un texte en français, les particularités typographiques des langues étrangères doivent être adaptées selon les règles françaises :

*Comprendre?* (et non \*¿ *Comprendre?*) *Where is it? Tell me!* (et non \**Where is it? Tell me!*)

Les mots étrangers qui ont été francisés restent en romain. Il n'est pas toujours évident de décider s'ils font partie du français à part entière. On peut considérer que c'est le cas s'ils figurent dans les dictionnaires, auquel cas ils s'écrivent normalement sans italique<sup>34</sup> :

manga, black-out, baby-sitter, fast-food, has been, sandwich, match, boss, antipasti, paella, scénario, imprésario, muesli, samouraï, quatuor, visa, duplicata, ultimatum...

2. Les titres d'œuvres (roman, essai, film, série ou émission télévisée, chanson, tableau...) et de journaux (mais pas les titres d'articles ou de chapitres, qui se composent en romain et entre guillemets) :

*Et si c'était vrai* est à la littérature ce que *Vercingétorix* est au cinéma : une belle bouse.

J'ai lu, dans le *Washington Post*, qu'on a volé le *Déjeuner sur l'herbe* d'Édouard Manet...

Il a participé à *Qui veut gagner des millions?*

*Remarque.* — Lorsqu'il y a plusieurs niveaux de titres qui sont cités conjointement, il est préférable de faire la distinction : le niveau supérieur s'écrit en italique ; le sous-ensemble, en romain et entre guillemets :

Le titre « Crise de nerfs » est tiré de l'album *Les Doigts de l'homme*. Le poème « Clair de lune » se trouve dans *Alcools*.

En 2004, *Rolling Stones* [italique : il s'agit du magazine, pas du groupe] a classé *Smoke on the Water* [italique au titre de la chanson, car le titre de l'album auquel elle appartient n'est pas cité conjointement] à la 426<sup>e</sup> place des meilleurs morceaux de tous les temps.

---

34. Le romain est obligatoire si l'on choisit les variantes pour lesquelles l'orthographe ou l'accentuation a été adaptée selon le système graphique du français (harakiri, pizzeria, révol-ver, braséro...). Les RO généralisent ce procédé (cowboy, weekend, tialiette, paélia...). Il y a des hésitations pour les mots latins : le choix est généralement possible, selon l'interprétation (locutions étrangères ou francisées).

3. Les lettres de l'alphabet isolées<sup>35</sup>, notamment dans les énumérations horizontales (la parenthèse reste en romain) :

Mettre les points sur les *i*. Le schéma *c* illustre ce théorème. Le côté *a* du triangle est plus petit que le côté *b*. Ton *m* est mal écrit, on dirait un *n*.

Je voudrais *a*) que tu fasses tes devoirs; *b*) que tu te brosses les dents; *c*) que tu cesses de m'embêter.

Dans certains cas, la majuscule en romain est requise : quand on fait allusion à la forme ou au dessin de la lettre, et dans certaines abréviations :

un carrefour en Y, un virage en S, une croix en T, des oiseaux volant en V...

le jour J, l'heure H, le temps T, le système D, à la vitesse grand V...

déposer plainte contre X, un film (classé) X, une bombe H, une bombe A, un plan B, un film de série B, un film en 3 D...

On peut utiliser l'italique pour souligner un ou plusieurs termes (◊ utilisation libre, mais il ne faut pas en abuser) :

C'est *le* produit de l'année ! Tu comptes *vraiment* braquer cette banque ? Elle s'est *volatilisée* sous mes yeux. Je le veux *immédiatement*, c'est compris ?

4. Les notes de musique :

Une sonate en *do* majeur ou en *fa* dièse. Donner le *la*. La clé de *sol*...

5. Les noms propres de véhicules (bateaux, avions, trains, engins spatiaux...) :

L'*Erika* a fait naufrage en 1999. Le *Marseille* est à quai. La locomotive *Jura* est ancienne.

La navette *Columbia* a explosé au décollage. *Le Redoutable* est en mission.

Cependant, lorsqu'il s'agit de séries, les noms restent en romain. → *Majuscule*, 5.

6. Les autonymes, c'est-à-dire les mots ou expressions qui se désignent eux-mêmes (leurs définitions sont placées entre guillemets) :

Sais-tu que *infanterie* a d'abord signifié « enfant soldat » ? Écrivez *aberration*.

### Les emplois de l'italique spécifiques aux sous-titres.

1. Les voix off et les voix « déformées » : discours narratifs, téléphone, radio, télévision... Les voix intérieures, exprimant les pensées du personnage, se mettent aussi en italique. On évitera cependant d'étendre l'italique aux discours de personnages hors champ (invisibles à l'image mais présent dans la scène).

2. Les textes qui n'ont pas été écrits par la personne qui les lit (textes épistolaires, messages, extraits de livres...).

3. Les paroles des morceaux chantés par des personnages (titres d'une comédie musicale, chants révolutionnaires dans un film historique...), qui doivent être traduites si elles apportent une information complémentaire ou indispensable au récit (il est rare d'avoir à traduire les paroles des chansons appartenant à la bande-son).

---

35. Contrairement à un usage répandu, les guillemets sont à proscrire.

*Remarque.* — Les chansons et poèmes obéissent à une même règle : capitale initiale au début de chaque vers et aucun signe de ponctuation autre que ceux de l'auteur.

### Ponctuation et italique.

Après un passage en italique, la ponctuation se met en italique uniquement si elle appartient à ce passage et non au reste de la phrase<sup>36</sup> :

J'ai lu, dans *Studio*, qu'Emir Kusturica a terminé le tournage de *Promets-moi*. (Le point final et la virgule après « *Studio* » restent en romain, car ils n'appartiennent pas au titre qui les précède.)

Tu lis *Studio* ? (Le point d'interrogation est en romain : il appartient à la phrase, pas au titre du magazine.)

J'ai été voir *Soyez sympa, rembobinez*. Je lis *Quo Vadis* ? (La virgule et le point d'interrogation, faisant partie des titres, sont en italique.)

### LIGATURE

Il existe deux ligatures « linguistiques » ou « orthographiques » en français, aussi appelés « digrammes soudés » : le œ (*Œ*) et le æ (*Æ*). $\diamond$  Ces ligatures devraient toujours apparaître dans les sous-titres, leur omission est fautive. Certains sous-titres y renoncent pour assurer une compatibilité plus large avec les lecteurs de salon qui ne les affichent pas toujours correctement. C'est un argument discutable et, à mon avis, peu convaincant. Par ailleurs, cette erreur délibérée est beaucoup moins supportable avec une majuscule. Il faut donc écrire :

bœuf, cœur, manœuvre, sœur, vœu, œnologue, œil œuf, ægyrine, æschne, cæcal, nævus...  
le complexe d'Œdipe (*et non* : \*le complexe d'Œdipe, \*le complexe d'Oedipe).

Les autres ligatures proposées par certaines polices de caractères sont dites « esthétiques » ou « typographiques » (elles ne sont pas utilisées dans les sous-titres, c'est une limitation technique qui risque de perdurer) :

ff, fi, fl, ffi, ffl, ft, st, ct, sp...

---

36. La typographie traditionnelle distingue la ponctuation basse (virgule, point et points de suspension) de la ponctuation haute (deux-points, point-virgule, point d'exclamation ou d'interrogation). Pour la première, la règle traditionnelle, encore appliquée par certains, veut que « la ponctuation basse reste toujours dans la même face que le mot qui la précède, qu'elle appartienne au mot ou au reste de la phrase » (*Ramat de la typographie*, p. 168). Cependant, comme l'explique J.-P. Lacroux : « C'est un usage et il est illogique. Dans les codes d'hier et d'aujourd'hui vous trouverez des partisans de deux écoles... Les auteurs à mon sens les plus pertinents sont plutôt favorables à l'autre usage (pas de distinction entre ponctuations haute et « basse » [...]) mais je crains fort que cela ne soit pas suffisant pour infléchir un usage fondé sur la facilité et la cohérence graphique [...] certains usages que nous respectons encore ont leur origine dans des pesanteurs techniques qui ne sont plus nécessairement les nôtres ».

## MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR

Les abréviations utilisées pour les titres de civilité sont :

M<sup>me</sup>, M<sup>mes</sup>, M<sup>lle</sup>, M<sup>lles</sup>, M., MM. (*les formes avec finales en pied sont admises et, techniquement, ce sont souvent les seules possibles dans les sous-titres : Mme Mmes, Mlle, Mlles*).

Les titres de civilité doivent s'abréger lorsqu'ils précèdent le nom, le prénom ou la qualité de quelqu'un dont on parle ou qu'on désigne. Dans tous les autres cas (si on s'adresse à la personne elle-même ou que le titre de civilité est employé seul), la forme pleine s'impose :

Ah, monsieur Schmitt, M<sup>lle</sup> Petit vous cherchait. J'ai rencontré MM. Blavy et Demys.

J'ai invité M<sup>me</sup> la présidente ainsi que M. le maire.

Je voudrais, mesdames et messieurs... Je vois ce que vous voulez dire, monsieur le maire.

◇ Dans les sous-titres, il peut être utile de déroger à cette règle et d'utiliser l'abréviation quand on s'adresse à la personne elle-même, mais uniquement si le titre est suivi du nom ou du prénom de la personne :

Qu'avez-vous dit, M<sup>me</sup> Garcin ? Pardonnez-moi, M. le sénateur (*mais jamais : \*Qu'avez-vous dit, M. ? \*Entrez, M<sup>lle</sup> !*).

*Remarque.* — Les titres *monseigneur* (M<sup>gr</sup> ou M<sup>gr</sup>) et *maître* (M<sup>e</sup>) peuvent être assimilés à des titres de civilité, on écrira donc :

J'ai rencontré M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans. Mon avocat est M<sup>e</sup> Dupont.

Je voudrais, monseigneur, vous présenter... Il lui donnait du monseigneur.

Je viens prendre des nouvelles de mon affaire, maître.

La majuscule est ordinairement mise aux titres quand on s'adresse à une personne par écrit (→ *Déférence*), mais elle est à proscrire dans les sous-titres :

Ce sera fait, madame la présidente. Je vois, monsieur, que vous avez bonne mine...

Cas particulier : par *déférence*, lorsqu'on s'adresse à une personne en employant la 3<sup>e</sup> personne comme substitut de la 2<sup>e</sup> personne (un garçon de café s'adressant à un client, un domestique à son maître ou à un invité, etc.), le titre de civilité s'écrit sous sa forme complète, avec la majuscule :

Alors, Madame a fait son choix ? Si Monsieur veut bien me suivre.

Vraiment, Mademoiselle est trop aimable.

## MAJUSCULE ET MINUSCULE

La plupart des règles régissant l'utilisation de la majuscule en français sont traitées dans des articles séparés, mais il est important de rappeler quelques notions qui permettent d'appréhender de nombreux cas : une *dénomination* est un groupe de mots qui prend le statut de nom propre (et qui de ce fait inclura toujours une majuscule). Elle est généralement composée d'un ou de plusieurs termes *génériques* (souvent un nom commun qui se trouve au début de la dénomination)

et d'un terme *spécifique* (nom commun, adjectif ou nom propre qui spécifie la dénomination, qui la caractérise de façon unique) qui acquiert le statut de nom propre et prend, de ce fait, la majuscule initiale :

le mont Athos, le ministère de la Justice, l'ordre des Templiers, la mer Morte, la guerre de Cent Ans, le square des Innocents, la fête du Travail, l'université de Columbia, la porte des Écrivains, l'empire des Indes...

Les génériques (*mont, ministère, ordre, guerre, square...*) s'écrivent en minuscules, seuls les spécifiques (*Athos, Justice, Templiers, Morte...*) prennent une majuscule initiale. Il y a bien sûr des exceptions, mais c'est un principe général qu'il est utile d'avoir en tête.

Il faut éviter de reproduire les usages anglo-saxons, qui exigent beaucoup plus de majuscules (*the Queen of England, the Ministry of Justice, in August, North Atlantic Treaty Organization, a Catholic...*). C'est une des principales sources d'erreurs dans les sous-titres.

1. Les noms des jours, des mois et des saisons conservent la minuscule :

le 7 janvier, un lundi, le 17 octobre 2009, après l'été vient l'automne...

2. Les noms des religions, des systèmes philosophiques, politiques, etc., conservent la minuscule. La règle est identique pour les adeptes de ces doctrines ainsi que pour les membres de congrégations, d'assemblées ou d'institutions :

le catholicisme, l'arianisme, la démocratie, le communisme, le romantisme...

les protestants, les talibans, les royalistes, un académicien, les symbolistes, un bénédictin, un social-démocrate...

3. Les marques commerciales s'écrivent avec une majuscule initiale et ne prennent pas la marque du pluriel (→ *Italique*, 5) :

boire un Ricard et deux Martini, trois Renault Safrane, cinq Boeing...

Si la marque est passée dans l'usage courant et est entrée dans le dictionnaire, elle peut être considérée comme un nom commun et s'écrire avec une minuscule (surtout si le nom de la marque déposée sert à désigner un produit qui n'est pas de cette marque)<sup>37</sup> :

des jeeps, deux colts, un diesel, un frigo, trois mobylettes, des canadiens...

4. Les noms des grandes compétitions sportives ou manifestations équivalentes prennent la majuscule au premier nom et à l'adjectif qui le précède :

le Tour de France, les Jeux olympiques, la Fête de la musique, les Jeux d'hiver 2014,

le Tournoi de Wimbledon, l'Open d'Australie, la Route du rhum... (*la coupe en tant qu'objet s'écrit avec une minuscule* : la coupe de la Coupe Davis a été volée.)

---

37. *Le Style du «Monde» 2004* dresse cependant une liste des entreprises interdisant l'usage de leur marque comme mot générique. On y trouve notamment Bikini, Caddie, Carte bleue, Cellophane, Frigidaire, Karcher, Kleenex, Mobylette, Solex, Scotch, Zodiac...

5. On attribue une majuscule à tout nom commun employé dans une acception particulière (symbole, allégorie ou personnification) :

servir la Patrie, trahir le Drapeau (= la nation), faire triompher la Croix (= la chrétienté), la Mort m'a visité, le Destin reste sourd, une statue symbolisant l'Agriculture...

6. On met une majuscule de différenciation pour des mots communs qui s'emploient dans un sens absolu ou sous une acception particulière :

la Bourse (de Londres, de Paris...), le Trésor (= l'administration des finances), le Déluge (épisode biblique), le Capitole, l'Hexagone, les Alliés, l'Axe, la Libération...

7. Le mot *homme*, même s'il désigne l'humanité ou l'espèce humaine, s'écrit avec une minuscule initiale :

l'homme détruit la nature, le rire est le propre de l'homme, les droits de l'homme...

C'est uniquement en science, lorsqu'il désigne l'ensemble de la catégorie Homo, l'homme en tant que genre (mammifère de l'ordre des Primates), qu'il prend une majuscule : *les premiers vestiges de l'Homme*.

8. Le mot *histoire* s'écrit normalement sans majuscule, quel que soit son sens<sup>38</sup> :

l'histoire jugera, nous écrivons l'histoire, au cours de l'histoire, laisser son nom dans l'histoire, c'est une belle histoire...

9. Les noms des arts martiaux et des sports de combat s'écrivent sans majuscule et en caractères romains :

le judo, le taekwondo, le kung-fu, le jujitsu (*ou* jiu-jitsu), le karaté, l'aïkido, le kendo, la boxe, le catch, le full-contact...

10. Les noms des ordres militaires, civils ou religieux ne prennent une majuscule qu'au mot caractéristique :

l'ordre des Templiers, l'ordre national de la Légion d'honneur, l'ordre des Dominicains, l'ordre des Franciscains... (*mais* : des franciscains, un jésuite...).

11. Internet ou internet ? L'usage n'est pas fixé, même s'il semble, n'en déplaise aux puristes, que la majuscule l'emporte aujourd'hui : *accès à Internet* ou à *l'internet* (curieusement, l'article est indispensable avec l'abréviation :  *naviguer sur le net* ou *sur le Net* ; *sur le web* ou *sur le Web*). En revanche, on écrira, avec une majuscule de différenciation : *la Toile*.

## **MONUMENT ET BÂTIMENT** (→ *Musée*)

Les noms des bâtiments, des monuments et des édifices suivent une règle similaire à celle des toponymes (→ *Toponyme administratif*, *Toponyme naturel*) : bas

---

38. Cependant, employé sans complément, l'*histoire* au sens d'« évolution de l'humanité prise dans son ensemble [...] s'écrit parfois et assez librement avec une majuscule » (*Acad.*) : *le sens de l'Histoire*, *le cours de l'Histoire*, *un tournant de l'Histoire*... C'est une pratique assez récente et facultative, qui n'est pas enregistrée par tous les dictionnaires.

de casse pour le générique (*palais, église, colonne, abbaye, château, mur, pont, tour, statue, porte, gare, centre...*) et majuscule au spécifique, qu'il s'agisse d'un nom propre, d'un nom commun ou d'un adjectif :

la chapelle Sixtine, la statue de la Liberté, la tour de l'Horloge, le pont Pierre-Laporte, la fontaine des Innocents, la porte des Écrivains, la galerie des Glaces, le palais du Louvre, le monument aux Morts, la cathédrale de Chartres...

Si le générique est employé seul (dénomination elliptique), il peut prendre la majuscule, ainsi que l'adjectif qui le précède (si la dénomination est célèbre ou clairement identifiée dans le contexte) :

la Statue, le Mur, la Tour, le Temple...

## MUSÉE

Le mot *musée* s'écrit avec une majuscule uniquement lorsqu'il est suivi d'un adjectif. Dans les autres cas, il doit être traité comme un générique, et c'est le substantif qui le caractérise qui prend alors la majuscule :

le Musée postal, le Musée lorrain, les Musées nationaux...

le musée des Beaux-Arts, le musée national de la Marine, le musée d'Art moderne...

Le mot *muséum* s'écrit avec une majuscule dans tous les cas :

le Muséum national d'histoire naturelle, le British Museum, le Museum of Modern Art...

## NUMÉRO (→ *Nombre*)

Lorsque *numéro* est suivi d'un nombre (exprimé en chiffres) et qu'il est précédé d'un nom auquel il se rapporte, l'abréviation est obligatoire :

C'est le suspect n° 1, le billet n° 25 est gagnant, la chambre n° 7 est libre (*au pluriel, on écrit : les documents n°s 78 et 7*).

Dans tous les autres cas, *numéro* ne s'abrège pas :

Tu habites à quel numéro ? Numéro 98577, au rapport ! Tu as le numéro 8, il est gagnant.

◇ Comme pour les titres de civilité (→ *Madame, mademoiselle, monsieur*), on peut admettre l'abréviation dans les sous-titres en cas de nécessité (du moins si elle est suivie d'un nombre ; on n'écrit en aucun cas : \**Tu me donnes ton n°?*).

Contrairement à l'usage anglo-saxon, il est nécessaire d'insérer une espace entre l'abréviation et le nombre en chiffres : « La clé n° 14 » (et non \*n°14). Par ailleurs, on ne souligne pas la lettre supérieure.

Le symbole dans l'abréviation de *numéro* n'est pas celui du degré (\*n°), mais la lettre *o* supérieure (n°). Avec certaines polices, la différence est flagrante.

◇ S'il est impossible de placer une lettre en exposant dans le fichier des sous-titres (la balise <sup> ne fonctionne malheureusement pas dans les SRT), il est parfois préférable d'utiliser le symbole du degré plutôt que le caractère Unicode

« indicateur ordinal masculin », qui est réservé à l'espagnol et qui apparaît souligné dans certaines polices (pour une incrustation, on peut choisir le signe le plus proche du *o* en exposant).

## NOMBRE (→ *Chiffres romains*)

Abréviations des nombres ordinaux<sup>39</sup> :

1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup>, 2<sup>d</sup>, 2<sup>de</sup>, 3<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup>... (*et non* \*1<sup>ier</sup>, \*1<sup>r</sup>, \*1<sup>ère</sup>, \*3<sup>è</sup>, \*8<sup>ème</sup>, \*25<sup>ième</sup>).

Ne pas abrégier *premier, deuxième*... comme *primo, secundo, tertio*..., qui s'abrègent avec un *o* supérieur :

1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup>...

Les nombres peuvent s'écrire en chiffres ou en toutes lettres. Bien que la tendance soit à l'écriture en chiffres, les règles traditionnelles imposent l'écriture en toutes lettres dans la plupart des cas (sauf pour les ouvrages scientifiques). Je ne les détaille pas ici, car, dans les sous-titres, le souci d'économie de caractères impose un usage élargi des chiffres.

◇ La règle générale pour les sous-titres : privilégier l'écriture en chiffres dans tous les cas, à quelques exceptions notables, pour lesquelles l'écriture en toutes lettres est plus satisfaisante, voire obligatoire :

– avec *un* ou *une* lorsqu'ils sont articles indéfinis :

j'ai vu une erreur (*et non* \*j'ai vu 1 erreur).

– avec les petits nombres et ceux s'écrivant avec peu de caractères :

les deux voitures, il a cinq ans, les cent derniers mètres, mille soldats...

– avec les très grands nombres, pour éviter d'aligner les zéros (la transcription en toutes lettres est aussi parfois plus courte) :

dix millions *ou* 10 millions (*plutôt que* 10 000 000).

– dans les durées, si elles sont simples ou imprécises :

deux ou trois fois, pendant cinq ou six ans, il est resté absent deux ans et demi...

– quand le nombre est en début de phrase (mais on ne peut complètement le condamner dans les sous-titres, où c'est relativement peu choquant) :

Trois hommes sont venus te voir (*plutôt que* 3 hommes sont venus te voir).

– dans les expressions et proverbes :

en voir trente-six chandelles, passer un mauvais quart d'heure, couper la poire en deux, avoir deux poids deux mesures, couper les cheveux en quatre, se mettre sur son trente et un, faire les cents pas, attendre cent sept ans, avoir trente-six mille choses à faire...

---

39. Ces abréviations, indiscutées, sont malmenées dans la pratique, principalement dans le domaine de la publicité, dans les logos, etc. C'est une dérive qui se développe dans tous les domaines de l'écrit et deviendra peut-être la norme dans quelques décennies... (Jean-Pierre Clément, au § 636 de son *Dictionnaire typographique*, est le seul à affirmer que cela ne lui semble « pas choquant [...] bien que la tradition typographique soit différente ».)

◇ Dans tous les cas, les nombres peuvent s'écrire en chiffres dans une énumération ou une comparaison, ou si les données chiffrées constituent l'objet principal de la phrase.

Pour faciliter la lecture, les tranches de trois chiffres sont séparées par une espace (et non par un point), également dans la partie décimale, sauf s'il s'agit de nombre ayant valeur d'ordinal (millésimes, matricules, articles de lois...) :

140 053,066 78 km, il y a 15 200 habitants, 1 400 ans avant Jésus-Christ...

le dossier 2569, le matricule 26308, en 2007...

Dans les nombres décimaux, la partie entière est séparée de la partie décimale par une virgule, et non par un point (contrairement à l'usage anglo-saxon) :

3,7 %, 10,5 années-lumière (et *non* \*3.7 %, \*10.5 années-lumière).

## **ORGANISME ET INSTITUTION** (→ *Société*)

Les noms des organismes et institutions qui ne sont pas uniques (lorsqu'il y en a plusieurs de leur espèce) conservent la minuscule au générique tandis que le spécifique, quand il y en a un, prend une majuscule :

la mairie de Bordeaux, le ministère des Affaires étrangères, l'académie d'Aix, le service des Eaux et Forêts, le département de l'Agriculture, le conseil de guerre de Lyon, la commission des Finances, la cour d'appel de Reims, le quartier général du 4<sup>e</sup> corps d'armée, la préfecture de l'Isère, le tribunal correctionnel de Grenoble...

Les noms des organismes et institutions à caractère unique (à l'échelle nationale ou internationale), prennent la majuscule au premier mot nécessaire à l'identification ainsi qu'aux adjectifs qui le précèdent :

le Sénat, le Congrès (des États-Unis), le Parlement, les Nations unies, la Cour suprême, la Cour de cassation, l'Assemblée nationale, le Département d'État (aux États-Unis), l'Académie française, l'Académie des sciences, le Conseil de sécurité, le Marché commun, le Mouvement de la paix, le Fonds monétaire international, l'Agence européenne pour l'environnement, l'Agence internationale de l'énergie atomique...

## **PÉRIODE HISTORIQUE**

Les noms de périodes historiques déterminées s'écrivent avec une majuscule initiale au premier substantif ainsi qu'à l'adjectif qui précède :

le Moyen Âge, la Renaissance, les Temps modernes, les Années folles, l'Antiquité, l'Occupation, la Résistance, l'Ancien régime, le Quattrocento, la Belle Époque...

Les noms qui évoquent des périodes aux limites imprécises s'écrivent sans majuscule :

l'âge du fer, l'âge de la pierre polie, les grandes migrations, les grandes invasions, l'ère chrétienne, l'ère tertiaire, l'époque contemporaine...

## PEUPLE

Les noms de peuples, de races, d'ethnies ou d'habitants (les gentilés ou ethnonymes) prennent une majuscule quand ils sont employés substantivement :

les Japonais, un Blanc, les Asiatiques, les Nord-Africains, un Marseillais, un Martien, un New-Yorkais, les Peaux-Rouges, les Berbères, les Tziganes...

Les dénominations familières et péjoratives s'écrivent généralement avec une majuscule s'ils sont les équivalents identifiables de gentilés :

un Parigot (= un Parisien), un Rital, un Macaroni (= un Italien), un Boche (= un Allemand), un Rosbif (= un Anglais), un Chinetoque (= un Chinois), un Amerloque (= un Américain), un Espingouin (= un Espagnol)...

Mais si ces termes familiers se fondent non sur une appartenance claire à une nation mais sur des critères raciaux, ils conservent la minuscule :

un beur, une beurette, un black...

Lorsque ces noms sont employés adjectivement ou s'ils désignent des langues, ils s'écrivent en minuscules :

le peuple norvégien, une voiture japonaise, l'art belge, un Canadien français, étudiant l'anglais, la révolte sud-américaine, une technologie martienne, un dialecte soudanais...

*On écrira* : aller au chinois (*ellipse pour* restaurant chinois), prendre de la colombienne (*ellipse pour* cocaïne colombienne).

« Si le mot est attribut, on a le choix, selon qu'on le prend pour un adjectif ou pour un nom » (*BU*, § 99). ♦ Préférer la majuscule :

je suis Français (*ou* je suis français), ils sont Américains (*ou* ils sont américains).

Selon la nuance de sens que l'on veut donner, on peut écrire soit *juif* (de religion judaïque) soit *Juif* (faisant partie de la communauté israélite). Il n'est pas toujours évident de trancher.

## POINT CARDINAL

Les points cardinaux (*nord, sud, ouest, est, midi, centre, occident, orient, couchant et levant*) s'écrivent avec une minuscule initiale s'ils désignent une direction, une orientation ou s'ils sont employés adjectivement :

marcher vers l'occident, le vent vient du sud-ouest, voyager dans le nord du pays, la frontière nord-est, les quartiers est (*on peut parfois remplacer est par* oriental *s'il y a ambiguïté avec le verbe être*), la région ouest, la politique nord-américaine, la maison se trouve à dix kilomètres au nord de la rivière...

En revanche, la majuscule est requise si les points cardinaux désignent une partie du monde ou d'un pays ou s'ils sont employés de manière absolue (sans complément du nom) :

Le Sud tunisien, les pays de l'Est/du Levant, le Vietnam du Nord, le Moyen-Orient, les

mers du Sud, le dialogue entre le Nord et le Sud (*ou* le dialogue Nord-Sud), la Corée du Sud, le pôle Nord, le pôle Sud...

Remarquez ainsi la différence entre *perdre le nord* (= être débousolé) et *perdre le Nord* (= perdre le contrôle du nord du pays).

Lorsque les points cardinaux, pour désigner une région, sont suivis d'un toponyme administratif, ils redeviennent des noms communs<sup>40</sup> :

le sud de l'Espagne, l'est de l'Europe, le sud-est du Québec, l'ouest de l'Australie...

Les abréviations (à éviter si possible) s'écrivent avec une majuscule et un point :

Le navire a dépassé les 24° de latitude N., sous un vent de direction N.O.-S.E.

## POINTS DE SUSPENSION

Les points de suspension peuvent exprimer un sous-entendu, marquer l'interruption d'un mot ou d'une phrase (due à l'émotion, l'hésitation, la réticence...).

Contrairement à ce l'usage anglo-saxon, le tiret (*ou* le trait d'union) ne doit pas être utilisé pour retranscrire un bégaiement ou une brusque interruption Cette pratique, autrefois courante dans le *fansub*, a heureusement tendance à disparaître :

In... incapable ! Ne me dis pas que... Un fantôme... ! (*et non* \*In-Incapable ! \*Un fantôme-!).

L'é... l'épouser ? (Molière), Qu'oppo... qu'opposez-vous à cette lecture ? (Beaumarchais).

Pour éviter que la phrase ne s'allonge démesurément, il est recommandé de ne pas retranscrire plus de deux accros sonores :

Te... te... terrible ! (*plutôt que* Te... te... te... terrible !).

*Remarque.* — Il ne faut pas oublier que bien souvent, la piste sonore ou le jeu de l'acteur rendent superflue la retranscription de ce genre d'hésitations.

Si la phrase a été interrompue avant qu'elle n'ait été achevée, on commence la suite avec une minuscule. Si on a une nouvelle phrase, on met une majuscule :

Tu veux... que je vienne ? C'est vraiment... incroyable.

Tu m'as... Mais je pars demain.

Je disais que... Mince ! regarde !

Si le premier mot de la phrase est répété après des points de suspension, il ne faut pas répéter la majuscule, car il s'agit toujours de la même phrase (que les points de suspension n'ont pas interrompue) :

Je... je vois un fantôme ! Qu... quoi ? (*et non* : \*Je... Je vois un fantôme ! Qu... Quoi ?)

Cet aphorisme... cet aphorisme est magnifique ! (*et non* : \*Cet aphorisme... Cet aphorisme est magnifique !).

---

40. C'est la règle la plus suivie aujourd'hui, mais l'usage a hésité : *BU* estime que la majuscule est plus judicieuse (puisqu'il s'agit toujours de désigner des régions, des lieux) et fait remarquer que l'Académie française, qui l'avait choisie dans la 8<sup>e</sup> édition de son dictionnaire, a opté pour la minuscule dans la 9<sup>e</sup>.

Les points de suspension sont requis, dans un dialogue, quand un personnage termine la phrase d'un autre ou qu'il reprend sa phrase après avoir été interrompu ou après une longue pause (remarquez l'espace entre les points de suspension et la reprise de la phrase : il est souvent oublié) :

- Abel, fit une voix mélodieuse, je me demandais quand...
- ... quand je perdrai l'habitude de boire avec les gens que je rencontre. Bonjour Valérie.  
(A. Lanoux, *Quand la mer se retire*, cité par A. Doppagne, *La Bonne Ponctuation*, p. 41.)
- Je suis malade...
- Je l'ignorais...
- ... mais je me soigne.

La même convention s'applique aux discours (provenant de la radio, de la télévision...) pris en cours de route :

... a annoncé le président cet après-midi. À Bagdad, l'armée a progressé vers...

Les points de suspension peuvent remplacer une partie de mot inaudible. Dans ces cas, ils doivent être collés au début ou à la fin du mot qui subsiste :

Ses dernières paroles, dont le sens m'échappe, furent « Au ...cours, un rhi...céros piétine ma bicycl... » (exemple de J.-P. Lacroux).

Très fréquente dans la bande dessinée pour donner du rythme, la double ponctuation avec les points de suspension ([... ?][... !] [?...] [!...]) est rarement indispensable dans les sous-titres. Si elle est utilisée, il faut veiller au bon emplacement des points de suspension, qui est déterminé par le sens :

- Lorsque la phrase est achevée, complète, les points de suspension sont mis après le point d'exclamation ou d'interrogation (la phrase est achevée avant d'être suspendue). Ils peuvent alors indiquer un temps d'attente, marquer la perplexité de celui qui parle, laisser transparaître un sous-entendu, etc. :

T'as vu l'accident?... C'est incroyable!... Je ne veux pas que tu viennes!... Pourquoi t'as fait ça?...

- Lorsqu'ils abrègent une énumération ou qu'ils signalent l'inachèvement ou l'interruption d'une phrase, les points de suspension précèdent les autres signes :

Ces sous-titres sont remplis de fautes d'orthographe, de traductions approximatives, de contresens... ! Tu fais du *fansub* par intérêt, par ennui, pour la gloire... ?

T'as pris le... ? Est-ce que tu... ? Espèce d'enf... ! Je vais te... ! Ce n'est pas parce qu'avoc moi... ! Tu veux vraiment...<sup>41</sup> ?

---

41. Dans cet exemple, écrire « Tu veux vraiment?... » modifierait le sens. Avec « ...? », l'interrogation n'est pas formulée jusqu'au bout (parce que la personne cherche ses mots, hésite à poursuivre..., et la suspension pourrait être marquée, à l'oral et selon le contexte, par un étirement de la dernière syllabe), tandis qu'avec « ?... », l'interrogation est complète mais est suivie d'un temps de silence. La différence peut sembler subtile, mais elle montre bien l'importance de l'emplacement des points de suspension.

Espacement des signes : le point d'exclamation ou d'interrogation doit être précédé d'une espace, pas les points de suspension. On écrit donc, avec espace entre les signes : ... ? ... ! Et sans espace : ?... !...

*Remarque.* — Le point d'exclamation ou d'interrogation ne saurait retirer un seul des trois points de suspension. On n'écrit pas : \*?... \*!.. \*.. ! \*.. ?

## POURCENTAGE (→ *Nombre*)

Contrairement à l'usage typographique anglais, une espace doit séparer le symbole du chiffre, et les décimales sont séparées par une virgule, non par un point :

8,25 % (*et non* \*8,25%, \*8.25 %), un intérêt de 4 à 6 % (*et non* \*de 4 à 6%).

◇ Dans les sous-titres, on peut toujours utiliser le symbole (%) plutôt que des formes développées :

5 % (*plutôt que* cinq pour cent, 5 pour 100 *ou* 5 p. 100).

*Formes à éviter* : 2,4 p. cent, 2,4 pour cent, 2,4 p. c.

Il faut normalement écrire *cent pour cent* en toutes lettres lorsqu'il signifie « totalement, complètement » (emploi adverbial) :

être d'accord à cent pour cent (*plutôt que* : être d'accord à 100 %).

## SAINT (→ *Dieu et divinité, Église*)

Si *saint* est employé seul ou s'il se rapporte à une personne, il ne prend pas la majuscule (contrairement à l'usage anglo-saxon) et ne s'abrège pas :

se prendre pour un saint, un saint est mort ici, invoquer saint Michel, les clefs de saint Pierre, le martyr de sainte Blandine, l'Évangile de l'apôtre saint Jean...

prier saint Grégoire (*et non* \*St Grégoire, \*st Grégoire ou \*Saint Grégoire...).

La règle est identique si *saint* est employé comme adjectif ou s'il fait partie d'un nom commun composé (p. ex. dans les noms de fromages, de vins, de gâteaux) :

l'Esprit saint, la Ville sainte, la sainte Bible, la Terre sainte, le saint sacrement, le vendredi saint, l'Écriture sainte...

du saint-émilion, des saint-bernard, un saint-marcellin...

Si *saint* se rapporte à un lieu, à une fête, à une institution, il prend la majuscule et le trait d'union (c'est un nom propre) :

l'église Sainte-Cécile, la rue Saint-Jean, l'ordre de Saint-Michel, Saint-Jacques-de-Compostelle, l'hôpital Sainte-Justine, la Saint-Nicolas, la Saint-Valentin...

*Remarque.* — L'orthographe des toponymes étrangers doit être respectée : San Francisco, São Paulo, San Diego...

◇ Il est préférable de traduire les noms étrangers quand c'est possible :

la cathédrale Saint-Paul (de Londres), l'église Sainte-Marguerite près de l'abbaye de Westminster (*plutôt que* St. Margaret's Church *et* Westminster Abbey).

Sans entrer dans les détails, voici quelques graphies particulières :

le Saint-Esprit, la Sainte-Trinité, le Saint-Père (= le pape), le Saint-Siège, la Sainte Vierge, le Saint-Empire...

sainte(-)nitouche, à la saint-glinglin.

En français, *saint(s)* et *sainte(s)* ne s'abrègent qu'exceptionnellement (avec *St*, *Sts*, *Ste* et *Stes*), dans les noms propres et s'il n'y a pas moyen de faire autrement (par exemple sur les cartes, les petites rues des plans...).

◇ Dans les sous-titres, s'il est nécessaire de réduire le nombre de caractères, on peut tolérer ces abréviations plus fréquemment, dans les noms de lieux, de fêtes, d'établissements... (et, éventuellement, dans les noms des saints, s'ils reviennent fréquemment) :

la St-Jean-Baptiste, à St-Étienne, l'hôpital St-Anne...

prier St Antoine, une statue de Ste Marie Madeleine...

## SIGLE ET ACRONYME

1. Sigles : la règle traditionnelle est d'écrire les sigles (qui s'épellent) avec des points après chaque lettre, mais aujourd'hui l'usage courant n'utilise plus ces points<sup>42</sup> :

NSA, CIA, FBI, OPA, SNCF, FMI, TGV, Washington DC (*plutôt que* N.S.A., C.I.A., S.N.C.F., T.G.V...).

*Remarque.* — Quand un sigle est développé (retranscrit sous sa forme complète), il ne doit pas reprendre les capitales qui forment le sigle<sup>43</sup> :

la CNCDH, Commission nationale consultative des droits de l'homme (*et non* \*la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. → *Organisme et institution*).

2. Acronymes : ils sont lus au long (ce sont des sigles prononcés comme des mots ordinaires) et s'écrivent donc toujours sans points :

l'OTAN, la NASA, l'ONU, l'UNEF...

Les acronymes (pas les sigles) peuvent parfois s'écrire en minuscules avec une capitale initiale, mais les règles à ce sujet ne sont pas clairement déterminées<sup>44</sup>. Le plus simple est de fixer une limite (*Au Monde*, un acronyme de quatre lettres ou moins s'écrit toujours avec des capitales ; au-delà de quatre lettres, il s'écrit avec des minuscules : *Ursaff*, *Unicef*, *Unesco*, *Inserm*, *Unita*...).

---

42. Les points peuvent être maintenus si le sigle est peu connu (il pourrait être confondu avec un acronyme) ou si le contexte ne permet pas de l'identifier en tant que tel.

43. Certains sigles développés ne prennent aucune majuscule : plan d'occupation des sols (POS) ; habitation à loyer modéré (HLM), interruption volontaire de grossesse (IVG), etc.

44. Les critères sont souvent subjectifs : *IN* parle de « sigles très répandus et de prononciation aisée (acronymes) » ; le *Ramat*, d'acronyme « très connu et [qui] n'apparaît pas dans une liste avec des sigles ».

*Remarque.* — Quand les lettres qui composent l'acronyme reprennent des syllabes, ou des initiales et des syllabes des mots abrégés (Jean-Pierre Lacroux parle respectivement d'« acronyme syllabique » et d'« acronyme hybride »), les minuscules sont théoriquement obligatoires :

Benelux, Afnor, Assedic, Medef... (Afnor, p. ex., est un sigle hybride [« Association française de **n**ormalisation » : deux initiales et une syllabe] : on n'écrira pas \*AFNor ni \*AFNOR, pas plus que \*BeNeLux ou \*BENELUX).

Les acronymes qui sont devenus des noms communs à part entière s'écrivent en minuscules et prennent la marque du pluriel si nécessaire :

ovni(s), sida, modem(s), laser, radar(s), pacs, sicav, capes...

3. Les sigles ou acronymes en majuscules ne prennent pas la marque du pluriel, contrairement à l'usage anglais :

des ASROC (et non \*ASROCs ou \*ASROC's), des DVD (et non \*DVDs ou \*DVD's)...

## SOCIÉTÉ

Les noms des sociétés commerciales, des compagnies, des associations, des clubs... s'écrivent avec une capitale initiale au premier mot faisant indiscutablement partie de la raison sociale :

la Compagnie française des Indes orientales, la Banque industrielle et commerciale, la Société nationale des chemins de fer, les Établissements Luciani, La Quincaillerie traditionnelle, la Fédération française de football...

On écrira en minuscules les termes (*banque, agence, compagnie, association, société...*) ne faisant pas partie de la dénomination officielle :

la banque Rothschild, la compagnie d'assurances Europassur, l'agence de voyages Marmara, la compagnie Air France, le club Jean-Moulin, le syndicat d'initiative de Reims, l'imprimerie Aubin, les parfums Hugo Boss...

Les noms étrangers se composent en romain, les substantifs et adjectifs prennent une capitale initiale :

la European Central Bank, la National Society of Film Critics, la General Motors, American Express, Disney Corporation...

## SURNOM

Les surnoms historiques adoptés par l'usage sont considérés comme des noms propres et s'écrivent avec une majuscule initiale aux substantifs et adjectifs qui les composent :

le Petit Caporal (= Napoléon I<sup>er</sup>), Jean sans Terre, Richard Cœur de Lion, Lider Maximo (= Fidel Castro) le Chat Botté, le Tigre (= Clemenceau), la Pucelle (= Jeanne d'Arc), Ivan le Terrible, Fanfan la Tulipe...

Pour les surnoms plus récents, on peut utiliser la majuscule initiale ou les guillemets, le principal étant de les détacher pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté :

le Boucher de Hanovre (*ou* le « boucher de Hanovre ») n'était pas boucher...

## TIRET

La grande majorité des personnes confondent le tiret et le trait d'union (et nomment *tiret* tout ce qui ressemble à un trait). Une précision terminologique s'impose, car ces deux signes ont des usages qui diffèrent. Pour faire simple : le trait d'union unit, le tiret sépare<sup>45</sup>. Il n'y a aucun tiret dans *porte-avions* ou *va-nu-pieds*, il n'y a que des traits d'union.

◇ Dans la majorité des sous-titres amateurs et professionnels, le changement de locuteur dans les dialogues est introduit par un trait d'union. C'est une entorse aux règles typographiques et une faute de goût injustifiable : le tiret devrait être utilisé systématiquement, le trait d'union étant trop étroit, presque invisible avec certaines polices :

- |                                    |                              |
|------------------------------------|------------------------------|
| - Garde-le précieusement !         | - Garde-le précieusement !   |
| - Tu peux compter sur moi.         | - Tu peux compter sur moi.   |
| (Ex. avec un tiret demi-cadratin.) | (Ex. avec un trait d'union.) |

## TITRE ET FONCTION (→ *Grade, Titre honorifique*)

Les titres de noblesse et les noms des fonctions ou titres, qu'ils soient publics ou privés, administratifs ou religieux, conservent la minuscule (contrairement à l'usage anglais : *the Duke of Wellington, the Prince of Wales...*) :

le dalaï-lama, l'empereur, le roi, le duc, le gouverneur, le directeur adjoint, le grand prêtre, le pape, le cardinal, le recteur, le sénateur, le pharaon, le chancelier, le ministre, le curé, la comtesse, le sultan, le secrétaire général, le légat, l'émir...

Mais on écrit : *le Premier ministre*, pour éviter les constructions étranges (« il a été le premier premier ministre ») ou les ambiguïtés sémantiques (« le premier ministre est arrivé à la réunion » : s'agit-il du Premier ministre ou d'un ministre quelconque arrivé en premier ?).

On peut tolérer la majuscule à *président*, en emploi absolu (*le président des États-Unis est arrivé, le Président va faire une allocution*); cela peut permettre de distinguer, par exemple, le président de la République du président d'une société.

Employés comme titres religieux, *père, mère, frère* et *sœur* ne font normalement pas exception à la règle et s'écrivent en minuscules (mais l'usage est très flottant,

---

45. À l'origine, seul le tiret cadratin existait (—); aujourd'hui, le tiret demi-cadratin (–) a tendance à le remplacer, sans parler des éditeurs qui utilisent les deux en leur attribuant des rôles différents.

il est surtout important de se fixer une marche et de s'y tenir) :

Le père Mantello est arrivé. Le frère François va vous recevoir. La mère abbesse est à l'église. Comment allez-vous, ma sœur ? J'ai besoin, mon père, de mon confesseur...

*Exceptions* : le Saint-Père (= le pape), les Pères de l'Église, les Pères grecs (théologiens des premiers siècles), Mère Teresa (*surnom*).

## TITRE HONORIFIQUE (→ *Titre et fonction*)

Les titres honorifiques donnés aux chefs d'État, aux princes et aux dignitaires de l'Église s'écrivent avec des majuscules :

Votre Majesté (*ou, pour marquer plus nettement la déférence* : Sa Majesté), Leurs Majestés, Son Éminence, Sa Sainteté, Votre Altesse Sérénissime, Son Altesse Royale, Sa Grandeur, Votre Seigneurie, Votre Honneur...

Dans certains emplois, *sire* peut être considéré comme un titre honorifique :

Vos désirs sont des ordres, Sire (*mais* : c'est un triste sire).

On accorde les adjectifs et les participes passés avec le genre du titre, non avec le genre de la personne représentée par ce titre :

Votre Majesté est-elle satisfaite ? Leurs Éminences sont venues hier...

On rencontre deux usages pour *lord* et *lady* et *sir*. On peut soit les écrire toujours en minuscules, ◇ soit leur accorder une majuscule initiale lorsqu'ils sont suivis d'un nom ou d'un prénom<sup>46</sup> (attention : *sir* doit obligatoirement être suivi d'un prénom) :

Sir/sir Winston Churchill *ou* Sir/sir Winston (*mais jamais* \*Sir/sir Churchill)

Lord/lord Byron, Lord/lord (Charles) Spencer (*mais* : un lord, la Chambre des lords).

Lady/lady Diana, Lady/lady (Ada) Lovelace (*mais* : c'est une lady respectable).

## TOPONYME ADMINISTRATIF (→ *Toponyme naturel*)

Les toponymes administratifs suivent une règle similaire à celle des toponymes naturels : les génériques (*ville, rue, impasse, canton, quartier, boulevard, hameau, quai, parc, jardin...*) restent en bas de casse, tandis que les spécifiques, considérés comme des noms propres, prennent la majuscule (sauf les articles et prépositions) et sont reliés par un trait d'union :

le square des Innocents, le quai des Péniches, le quartier des Épinettes, le parc des Mar-mots, le cours Victor-Hugo, la route Transcanadienne, le jardin des Tuileries, la place des Douanes, la rue Saint-Jean-de-la-Chapelle, l'avenue Pierre-I<sup>er</sup>-de-Serbie...

*Remarque.* — Les dénominations étrangères non francisées ou non traduites

---

46. C'est la marche du journal *Le Monde* et l'usage recommandé par Charles Gouriou et par Jean-Yves Dournon. Du côté des partisans de la minuscule, on peut citer André Jouette ou encore le récent *Dictionnaire d'orthographe et de difficultés du français*.

obéissent à leurs règles d'origine (ni accent ni trait d'union en anglais) :

l'Empire State Building, New York (*mais* un New-Yorkais), Buckingham Palace, Central Park, le New Hampshire, le Grand Canyon, le Venezuela (*mais* : un Vénézuélien)...

*Les rues et avenues de New York* : la 36<sup>e</sup> Rue, ◇ la 5<sup>e</sup> Avenue<sup>47</sup>.

## TOPONYME NATUREL (→ *Toponyme administratif*)

Les toponymes naturels suivent une règle de base simple : le générique (*mont, lac, rivière, mer, océan, golfe, archipel, île, baie, col, bassin, crête, pic, vallée, rocher, cime, chute...*) se compose en bas de casse, contrairement au spécifique (le nom propre ou adjectif devenu nom propre) qui le caractérise :

la baie des Anges, la mer Noire, l'océan Indien, le fleuve Bleu, la cordillère des Andes, le golfe du Lion, le mont des Éboulements, les îles Sous-le-Vent, le tropique du Cancer, l'île du Diable, le cap Vert (*un cap africain, mais* : le Cap-Vert, *archipel et État*)...

Les surnoms géographiques se composent avec une majuscule aux substantifs et aux adjectifs qui précèdent le premier substantif :

le Nouveau Monde, la Côte d'Azur, la Terre de Feu, la Ville Lumière, la Ville éternelle, le Vieux Continent, la Cité des Doges, la Cité des Papes, la Terre sainte...

Si l'adjectif qui suit le générique indique une situation géographique, il conserve la minuscule (la règle de base est inversée). Et si cet adjectif est nécessaire à l'identification précise d'une contrée, d'un pays nettement individualisé, les deux mots portent la majuscule, et sont souvent reliés par un trait d'union :

l'Asie centrale, le Bassin aquitain, la Région parisienne, le Massif central...

l'Asie Mineure, le Proche-Orient, les Grands Lacs, la Grande-Bretagne, Terre-Neuve...

On met parfois une majuscule au générique s'il est utilisé sans complément, dans un contexte où il est clairement identifié à un toponyme précis (lorsque, revêtant une signification bien particulière, il acquiert le statut de nom propre) :

les Détroits (Bosphore et Dardanelles), le Bois (le bois de Boulogne ou autre), la Côte (région suisse), la Montagne, la guerre du Golfe (*mais* le golfe Persique), la Péninsule...

En cas d'hésitation, le plus simple est de se référer à un dictionnaire des noms propres (de préférence *PL*) : on y trouvera la plupart des cas rencontrés.

## TRONCATION

La troncation (ou « réduction lexicale ») est l'abrègement d'un mot, par retranchement d'une lettre ou d'une syllabe à la fin du mot (*apocope*), au commencement du mot (*aphérèse*) ou au milieu du mot (*syncope*). Cette réduction des formes est fréquente dans le langage familier ou oral.

---

47. *Le Guide du typographe* écrit « la Cinquième Avenue ». J.-P. Colignon, sans condamner cette graphie, recommande plutôt « la V<sup>e</sup> Avenue » (*La majuscule, c'est capital !*, p. 107).

La plupart des apocopes sont courantes et enregistrées par les dictionnaires. Elles se comportent alors comme des mots normaux (pas d’apostrophe et éventuelle marque du pluriel<sup>48</sup>) :

apart, prof, brigade des stup, bénéf, comme d’hab, perme (ou perm), pneu, mob, dactylo, doc, sympa, aprèm (ou aprème), aristo... (*Au pluriel* : apparts, profs, bénéfés, pneus...).

L’apostrophe est nécessaire dans les apocopes occasionnelles (qui ne sont pas officialisées) ou pour éviter les ambiguïtés (on met une espace après l’apostrophe lorsqu’il n’y a pas de liaison) :

sans déc’, au petit mat’, pauv’ type, un vét’, y a pas d’raison, j’vais t’dire, c’t’enfoiré, les bat’ d’Af’, c’est not’ maît’.

En présence de syncope, l’apostrophe est généralement requise :

m’man, p’pa, b’soir m’sieurs dames, p’tit, reuz’ment, cap’taine...

On rencontre parfois des contractions de syllabes (aussi appelées « crases »), mais c’est plus rare :

bsoir (bonsoir), Mame (Madame), sieudam (messieurs dames)...

Dans les aphérèses, l’apostrophe peut être nécessaire pour éviter les ambiguïtés (il faut noter que, même s’il est en début de phrase, le mot ne prend pas de majuscule après l’apostrophe) :

’jour (bonjour), ’soir (bonsoir), ’tain (putain), ’taine (capitaine), ’tention (attention)...

Ailleurs, surtout si le mot est entré dans la langue commune ou s’il est autonome, l’apostrophe est inutile :

les Ricains (les Américains), Toine (Antoine), bus (autobus), le net ou le Net (réseau Internet), troquet (mastroquet)...

« La liberté de la transcription connaît une limite : il est déconseillé d’introduire une apostrophe là où “normalement” elle n’intervient pas dans le français écrit. Ainsi “il n’y a pas de raison” peut devenir “y a pas d’raison” mais il serait déraisonnable d’écrire [y’a pas d’raison]. » (J.-P. Lacroux, *Orthotypo*.) Cette apostrophe est pourtant très fréquente dans l’usage.

## UNITÉ DE MESURE (→ *Heure, Nombre, Pourcentage*)

Principales abréviations :

km, km/h, m, cm, mm, m<sup>2</sup>, h, min (*et non* \*mn), s (*et non* \*sec), g (= gramme ; gr *est l’abréviation de grade*), kg, t (= tonne), W (= watt), °C, °F.

---

48. « Il est exceptionnel que ces mots [résultant d’une réduction] soient laissés invariables [...]. D’une manière générale, l’invariabilité est surtout le fait des formations senties comme nouvelles » (*BU*, § 522). Ainsi, *PR* 1993 indiquait : « Des psys ou des psy » alors qu’on ne trouve que « des psys » dans la version 2011. Rappel : *des jeux vidéo* (*vidéo* est invariable quand il est adjectif).

Les symboles sont toujours précédés d'une espace :

62 °C, 12 h 30, 42 kg, 5 s, 2,4 cm (*et non* \*62°C, \*12h30, \*42kg, \*5s, \*2,4cm)

Les abréviations des mesures de longueur, de surface, de volume, de capacité, de vitesse ne sont pas suivies du point abrégatif ni de la marque du pluriel :

18,5 m, 6,2 kg (*et non* \*18,5 m., \*6,2 kgs).

Les unités de mesure ne s'abrègent jamais si elles ne sont pas suivies d'un nombre ou si celui-ci est écrit en toutes lettres :

Ils ont cueilli des tonnes de fruits, il a couru vingt kilomètres en deux heures (*et non* \*des t de fruits, \*vingt km en deux h).

Dans les sous-titres, les degrés Fahrenheit (°F) sont généralement traduits en degrés Celsius (°C), et il n'est pas nécessaire de le préciser (sauf en cas de possible ambiguïté) :

Il faisait 33,5° à l'ombre cet après-midi (*ou* 33,5 °C).

*Remarque.* — On ne met pas d'espace entre le chiffre et le symbole du degré si l'abréviation n'est pas complète. Par ailleurs, les décimales se placent avant le symbole (contrairement à certains usages anciens) :

3,8 km, 4,6 kg, 25,2° (*et non* : \*3 km 8, \*4 kg 6, \*25° 2).



## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

### **Orthographe et grammaire.**

- GIRODET (Jean), *Pièges et Difficultés de la langue française*, Bordas, Paris, 2008.
- GREVISSE (Maurice) et GOOSSE (André), *le Bon Usage : grammaire française*, 14<sup>e</sup> éd., De Boeck-Duculot, Bruxelles, 2007.
- JOUETTE (André), *Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite*, 6<sup>e</sup> éd., Le Robert, Paris, 1993.
- LAYGUES (Bernard), *Évitez de dire... Dites plutôt...*, Albin Michel, Paris, 2003.
- Nouveau Petit Robert (le)*, Le Robert, Paris, 2010.
- PÉCHOIN (Daniel), DAUPHIN (Bernard), *Dictionnaire des difficultés du français*, Larousse, Paris, 2001.
- Petit Larousse illustré (le)*, Larousse, Paris, 2010.
- THOMAS (Adolphe V.), *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Larousse, Paris, 1971.

### **Typographie.**

- CLÉMENT (Jean-Pierre), *Dictionnaire typographique ou Petit Guide du tapeur*, Ellipses, Paris, 2005.
- COLIGNON (Jean-Pierre) *La majuscule, c'est capital!*, Albin Michel, Paris, 2005.
- GOURIOU (Charles), *Mémento typographique*, Cercle de la librairie, Paris, 1998.
- Guide du typographe*, 6<sup>e</sup> éd., Groupe de Lausanne de l'Association suisse des typographes, Lausanne, 2000.
- LACROUX (Jean-Pierre), *Orthotypo : orthographe et typographie française*, Quintette, Paris, 2008.
- Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Imprimerie nationale, Paris, 2002.
- RAMAT (Aurel), *Ramat de la typographie*, 9<sup>e</sup> éd., chez l'auteur, Montréal, 2008.
- VALADE (Annick), « Guide typographique », *Dictionnaire d'orthographe et de difficultés du français*, Le Robert, Paris, 2011, p. 1071-1144.

### **Ponctuation.**

- COLIGNON (Jean-Pierre), *Un point c'est tout ! La ponctuation efficace*, 3<sup>e</sup> éd., Victoires-Éditions, Paris, 1993.
- DOPPAGNE (A.), *la Bonne Ponctuation*, 4<sup>e</sup> éd., Duculot, Gemboux-Paris, 2006.
- DRILLON (Jacques), *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, Paris, 1991.
- HOUDART (Olivier) et PRIOUL (Syvlie), *l'Art de la ponctuation*, Éditions du Seuil, Paris, 2006.

## Ressources en ligne.

< <http://www.orthotypographie.fr> > Incontournable. Jean-Pierre Lacroux, partant du principe qu'en typographie « les avis divergents ne sont pas l'exception mais la règle », avait commencé à rédiger « un Bon Usage orthotypographique, un Code des codes, voire un dictionnaire de la relativité orthotypographique générale ». Projet ambitieux qu'il n'a malheureusement pas pu achever, mais un groupe s'est constitué parmi ses amis pour mettre en forme et publier le tapuscrit retrouvé en l'augmentant de discussions extraites de la liste Typo.

< <http://www.cnrtl.fr/definition/> > Le portail du CNRTL permet d'interroger plusieurs dictionnaires, dont le *TLF*, les 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> éditions du *Dictionnaire de l'Académie* ou encore le dictionnaire des synonymes du Crisco (ces ouvrages ont aussi des sites à part : voir les trois références suivantes).

< <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm> > Le *Dictionnaire de l'Académie française* (9<sup>e</sup> édition), en cours de publication (consultable jusqu'au mot *promesse*). À consulter avec prudence : il est utile de s'appuyer en premier lieu sur le *Petit Robert* ou le *Petit Larousse*.

< <http://atilf.atilf.fr/> > La version électronique des 16 volumes épais du *Trésor de la langue française*, dictionnaire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Un dictionnaire gigantesque, aux articles détaillés, qui se révèle très utile quand on maîtrise la recherche complexe. Cependant, le *TLF* se contente d'observer et d'enregistrer les usages (des écrivains de 1789 à 1960, il décrit donc un état de langue figé), sans faire de tri dans le corpus utilisé : il peut y avoir des écarts par rapport à la norme actuelle.

< <http://www.crisco.unicaen.fr/cgi-bin/cherches.cgi> > Le meilleur dictionnaire des synonymes informatisé. Pratique quand on cherche à reformuler une traduction. On peut aussi faire un tour sur < <http://www.synonymes.com/> >.

< <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html> > L'incontournable *Banque de dépannage linguistique* de l'Office québécois de la langue française. Avec plus de deux mille articles, elle couvre la quasi-totalité des difficultés fréquemment rencontrées à divers niveaux de la langue (grammaire, syntaxe, vocabulaire, anglicismes, ponctuation, typographie...).

< <http://www.synapse-fr.com/francais.htm> > Synapse Développement, l'éditeur du logiciel de correction automatique Cordial, propose un petit guide simple et bien fait, avec diverses rubriques (accord du participe passé, grammaire, typographie). On peut aussi consulter la grammaire de Reverso (< <http://grammaire.reverso.net/index.shtml> >) et les « Points de langue » de Druides (éditeur d'Antidote) : < [http://www.druides.com/points\\_de\\_langue.html](http://www.druides.com/points_de_langue.html) >

< [http://www.lemonde.fr/a-la-une/article\\_interactif/2005/05/20/le-p-tit-dico\\_651885\\_3208.html](http://www.lemonde.fr/a-la-une/article_interactif/2005/05/20/le-p-tit-dico_651885_3208.html) > Un dictionnaire publié par *Le Monde.fr*, répertoriant des difficultés de la langue française ainsi que quelques points de typographie.

< <http://www.leconjugueur.com/> > Pour conjuguer tous les verbes. Le seul site fiable que je connaisse : il indique ainsi correctement *ils se sont ri*, là où tous les autres que j'ai consultés (dont < [www.la-conjugaison.fr/](http://www.la-conjugaison.fr/) >) affichent *\*ils se sont ris...*

< <http://www.renouvo.org/index.php> > Un site sur les rectifications de l'orthographe

qui rappelle les règles et donne la liste des mots concernés. On peut aussi consulter le texte du *Journal officiel* : < [http://www.academie-francaise.fr/langue/rectifications\\_1990.pdf](http://www.academie-francaise.fr/langue/rectifications_1990.pdf) >.

< [http://www.lexilogos.com/dictionnaire\\_langues.htm](http://www.lexilogos.com/dictionnaire_langues.htm) > Tous les dictionnaires de langue en ligne.

< <http://jacques-andre.fr/faqtypo/lessons.pdf> > Les *Petites Leçons de typographie* de Jacques André.

< <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/regles-typo.htm> > Une page assez complète sur les règles typographiques.



